

Emploi et Stratégies Familiales

Introduction

Dans la mesure où le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail ne cesse de s'exacerber, et où les revenus ne peuvent guère suivre l'évolution conséquente du taux de charge, il a bien fallu que les familles renforcent leurs propres systèmes de création d'emplois et d'opportunités de gains. Plus précisément, les familles font actuellement face à la détérioration des perspectives de la demande de travail, et leur réaction immédiate serait de chercher des occasions d'emploi dans les secteurs en expansion et de se livrer éventuellement à des activités indépendantes susceptibles d'occuper une proportion des membres en chômage.

Sous un autre angle, l'individu est généralement inséré dans une multitude de réseaux sociaux tels que la famille nucléaire, le ménage et la famille élargie. En l'absence de filets formels de sécurité, ces unités sociales s'entraident pour organiser des transferts en période de détresse et aussi pour chercher à intégrer les dépourvus d'emploi dans des activités génératrices de revenu dont notamment les entreprises créées ou reprises par un membre de la famille.

En fait, l'existence d'entreprises familiales révèle que le rôle de la famille en tant qu'unité sociale s'étend de la consommation à la production de biens et services et à l'emploi, soit à l'insertion sociale des membres en âge d'activité. Cette double fonction de la famille au sens le plus restreint du terme, ne peut être correctement appréhendée par la théorie économique orthodoxe qui limite la fonction du ménage à la consommation.

L'enquête Nationale sur la Famille, contrairement aux enquêtes classiques d'entreprises se limitant aux activités sédentaires localisées, l'Enquête nationale sur la famille, elle a réalisée auprès des ménages et a porté aussi bien sur les activités sédentaires que non sédentaires, agricoles et non agricoles, ambulantes, exercées à domicile, structurées, souterraines ou complémentaires.

Ce mode d'observation de l'activité de la population ouvre donc des perspectives intéressantes pour l'identification des logiques qui poussent les ménages à se porter comme consommateurs d'emploi et/ou comme créateurs d'activité. Les données ainsi recueillies sur les entreprises familiales et l'emploi qu'elles procurent, requièrent une importance capitale du fait qu'elles soient intégrées aux informations relevées sur l'emploi et le chômage des individus et leurs caractéristiques familiales, démographiques et socio-professionnelles.

Le caractère familial de l'entreprise de ménage étant une donnée fondamentale du tissu productif national, il est tout à fait légitime de s'interroger sur les structures familiales sont-elles autonomes par rapport à leurs structures socio-professionnelles? Les aspirations familiales et individuelles en termes d'emploi et source de revenu, s'identifient-elles à leur pluriactivité et à leur initiative créatrice d'entreprises familiales? A quelle logique obéit la décision de créer ou de reprendre une affaire familiale? Existe-t-il des stratégies en matière d'allocation de la main d'oeuvre familiale selon les activités possibles, à quel optimum s'établissent-elles et comment se modifient-elles suivant la composition socio-démographiques en adultes actifs et en membres qualifiés?.

En somme, comment s'identifie la famille comme base d'insertion sociale de l'individu et de son départ vers la vie active, comme réseau social et unité de décision, comme lieu de création et de soutien à la

création de nouvelles activités, comme instance permanente d'élaboration de stratégies appropriées, comme nuée dynamique de formation? Est-il possible de caractériser son fonctionnement en interaction avec le profil des ses activités économiques? Dans quelle mesure peut-on restreindre le statut d'"aide familiale" à un emploi d'attente et l'entreprise familiale à une unité de production occupant une main d'oeuvre non sollicitée par le marché de travail salarié? L'insuffisance chronique de l'activité économique organisée à résorber les flux de main d'oeuvre justifie-t-elle la propagation des activités familiales indépendantes comme types d'organisation stables et articulés avec le mode de production dominant?.

Telles sont les principales questions auxquelles une esquisse de réponses sera formulée à travers l'analyse que nous nous proposons de faire.

I- Considérations préliminaires

I.1- La tendance au déclin des formes d'emploi salarié

Le modèle dominant de l'emploi salarié n'a progressé qu'à raison de 0,8 % par an de 1982 à 1994 contre un taux¹ estimé à 1,2 % pour la période intercensitaire 1971-82. Dans le même temps, l'importance relative de l'emploi indépendant à l'échelle nationale ne recule plus selon le rythme observé le long des années 1970 (-1,8 % par an) comme le révèlent les données présentées ci-après (-0,2 % par an, de 1982 à 1994).

La substitution entre ces deux formes d'emploi (indépendant et salarié) s'avère "indéniable" depuis les années 80 surtout en milieu rural

^{1/} C'est le taux d'accroissement annuel moyen de la proportion des salariés dans la population active occupée.

où la proportion des salariés régressait à un taux annuel de -0,1 % contre un accroissement estimé à 0,3 % par an le long des années 1970. Inversement, en milieu rural comme en milieu urbain, l'emploi indépendant observe un développement régulier de l'ordre de 0,2 % par an depuis 1982 versus un recul assez net estimé à un taux annuel de -1,4 % aux cours de la période 1971-82. Les inflexions qui se sont produites au niveau de la structure socio-professionnelle de la population active, sont donc assez nettes depuis 1983, année du lancement de l'ajustement structurel et de la restructuration de l'appareil productif.

La progression relative de l'emploi indépendant ainsi constatée, a permis à elle seule une création d'emploi évaluée à 54000 par an, de 1982 à 1994. La diffusion de ce statut socio-professionnelle a certes pris le relais mais elle n'a compensé qu'en partie le solde négatif de l'emploi salarié estimé sur la base de l'effectif des dépourvus² de travail. Compte tenu des contextes socio-économiques dans lesquels les trois recensements de référence ont été réalisés, le ralentissement de la progression de l'emploi salarié peut être un simple reflet de l'acuité de la sécheresse de l'année 1994 et de l'accumulation de l'effet des réformes économiques sur le niveau d'emploi et sa structure socio-professionnel; l'approche de l'activité économique et la définition des statuts socio-professionnelles ayant peu varié d'un recensement à un autre.

La propagation de l'emploi indépendant à un moment donné ne signifie guère que l'inflexion relative de l'emploi salarié est irréversible. Cette dernière forme d'emploi est probablement freinée sans être encore enrayée. Trois observations sont d'ailleurs insuffisantes pour confirmer la substitution de l'emploi indépendant à l'emploi salarié. Il convient

²/ En 1995, près d'un million de chômeurs ont été observés en Mai-Juin par l'Enquête Nationale sur la Famille. Le Recensement de la population avait relevé 1,3 millions cas de chômage en Septembre 1994.

cependant de retenir de cette section que les activités indépendantes et salariées sont assez interdépendantes et que les premières emploient près de 45,9 % (indépendants et aide-familiaux) de la population active occupée d'après les données du RGPH effectué en septembre 1994, et près de 48,5 % d'après les résultats de l'Enquête nationale sur la famille réalisée en mai-juin, 1995. L'importance de l'emploi indépendant en tant qu'activité économique du ménage et source de revenu, renvoie à un autre aspect caractérisant les ménages marocains, à savoir l'économie du ménage et sa double fonction: consommation et production de biens et services.

Tableau 1: Tendances de la structure socio-professionnelle de la population active de 1971 à 1994 (en %)

Statut socio-professionnel	1971	1982	1994	Accroissement/an	
				1971-82	1982-94
Employeur	2,9	2,2	2,3	-2,5	+0,4
Salarié	40,0	45,4	50,1	+1,2	+0,8
Indépendant	34,2	28,1	27,5	-1,8	-0,2
Aide familiale	20,7	19,7	18,4	-0,4	-0,6
Apprenti	2,1	4,6	1,6	+7,4	-8,4
Total	100,0	100,0	100,0	-	-

Source: RGPH 1971, 1982 et 1994.

Tableau 2: Structure socio-professionnelle de la population active âgée de 15 ans et plus selon le milieu et le sexe (en %)

Statut socio-professionnel	Milieu		Sexe		Total
	Urbain	Rural	Hommes	Femmes	
Salarié	62,63	24,16	47,89	31,08	42,57
Indépendant	20,47	29,21	28,86	16,77	25,03
Employeur	3,66	3,5	4,82	0,89	3,58
Travailleur à domicile	3,95	2,82	0,25	10,07	3,36
Aide familial	4,52	37,5	14,24	37,84	21,71
Apprenti	1,67	0,34	0,92	1,09	0,98
Associé	1,14	1,09	1,5	0,27	1,11
Autres cas	1,97	1,21	1,52	1,63	1,67
Ensemble	100	100	100	100	100

Source: CERED, Enquête Nationale sur la Famille, 1995.

I.2- Famille et entreprise familiale: concepts et approche

Au Maroc comme dans d'autres pays en développement, les entreprises familiales dites aussi activités indépendantes ou entreprises individuelles dans cette étude, jouent un rôle fondamental comme sources d'emploi et de revenu. Dans un contexte ainsi caractérisé, seul un schéma affectant une double fonction au ménage (consommation et production), permettra d'approcher le processus décisionnel du ménage d'une manière cohérente.

Il y a cependant lieu de noter que les ménages marocains ne tiennent pas tous cette double fonction. L'Enquête nationale sur la famille a estimé le nombre de ménages ayant cette propriété à près de 2,5 millions, soit 53,8 % de la totalité des ménages, 39,4 % en villes et 72,7 % en milieu rural (tableau 3 ci-après). Cette importance relative

des ménages propriétaire d'une entreprise de type familial³, indique que les décisions de consommation de près de la moitié des familles se trouvent affectées par les décisions de production (et l'offre de travail), et vice versa. A titre d'illustration, une modification des salaires n'affecte pas uniquement l'offre de main d'oeuvre des ménages mais aussi leur demande de travail en tant qu'unités de production, la rentabilité de leur activité interne, et enfin le niveau et la structure de leur consommation. Cette chaîne des faits interdépendants révèle, entre autres, que toute évaluation complète des retombées d'une politique passée ou envisagée demeure limitée tant que cette chaîne de réactions n'est pas assez maîtrisée.

Ceci étant, la façon dont les décisions sont prises au sein du ménage, en l'occurrence l'allocation de la main d'oeuvre entre les diverses activités (encadré 1 ci-après), induit une autre question digne d'intérêt: ces décisions sont-elles le fait d'un seul individu, d'un groupe d'individus ou sont elles prises collectivement? En théorie, il est généralement admis que les membres d'un même ménage ont des préférences identiques fondées sur des goûts identiques (Deaton et Muellbauer, 1980). Les décisions du ménage sont assimilées dans ce cas

³ **Qu'est ce qu'une entreprise familiale?**

Le système productif marocain peut être subdivisé en deux types d'entreprises: les personnes morales dites sociétés et les personnes physiques dites entreprises individuelles, c'est à dire les travailleurs indépendants. Le terme "indépendant" ne signifie pas ici le statut socioprofessionnel d'une personne travaillant pour son propre compte en employant uniquement des aide-familiaux ou des apprentis. Le travailleur indépendant dont il est question est très précisément une personne physique exerçant une activité économique pour son propre compte mais pouvant employer aussi bien des aide-familiaux et des apprentis que des salariés. C'est ce concept de travailleur indépendant qui a fondé l'identification et l'observation des entreprises familiales dites aussi "entreprises de ménage" et "activités familiales indépendantes" dans cette étude. Le sens habituel du secteur non structuré est donc dépassé puisque cette définition inclut aussi bien l'économie parallèle, souterraine ou complémentaire que les activités structurées non constituées en sociétés.

à celles d'un seul individu. Cet arrangement correspond au concept de la famille "collée" par opposition à la famille "désoptique" dont le comportement ne reflète que celui de son chef (Sen, 1983).

Dans cette étude, la participation à la prise de décision au sein du ménage est supposée sujette à certains arrangement "traditionnels" et à une variation des préférences entre ses membres en raison de leur âge, sexe et niveau d'éducation. Plus précisément, les rapports au sein du ménage sont supposés comporter des éléments de coopération et de conflit conduisant à des arrangements influencés par des normes sociales consacrées par l'usage et aussi par la position des membres participant à la prise de décision.

Ainsi, l'explication empirique du choix des ménages à créer leur propre activité économique, se référera aussi bien aux caractéristiques socio-démographiques du chef de ménage et du membre propriétaire de l'activité qu'à la composition démographique et socio-professionnelle du ménage (section 6). Ceci nous permettrait de comparer l'effet de ces caractéristiques sur l'emploi et le chômage et aussi sur le comportement du ménage en tant qu'unité potentielle ou effective de production.

Tableau 3: Effectifs et distribution des familles selon l'exercice d'une activité économique familiale par milieu de résidence

Exercice d'une activité familiale	Milieu Urbain	Milieu Rural	Ensemble
Oui	1022125	1449959	2472084
% ligne	41,35	58,65	100
% colonne	39,37	72,65	53,83
Non	1574350	545846	2120196
% ligne	74,25	25,75	100
% colonne	60,63	27,35	46,17
Total	2596475	1995805	4592280
% ligne	56,54	43,46	100
% colonne	100	100	100

Source: Données de l'Enquête Nationale sur la Famille, 1995.

Encadré 1

Les entreprises à caractère familial induisent une forte interaction entre les décisions de production et de consommation. Ces décisions ne peuvent être traitées séparément que sous certaines restrictions relatives à la nature des marchés (bien et travail), la technologie de production et la structure des préférences (Strauss, 1986 et Benjamin, 1992). L'offre de travail se base donc, en partie, sur les utilités marginales de la consommation et du loisir de sorte que l'affectation par le ménage d'une proportion de ses ressources en main d'oeuvre à son entreprise, dépend de la comparaison des gains nets que procureraient les membres actifs en travaillant dans diverses activités (familiales et non familiales). La famille ne peut, cependant, décider de l'allocation du temps d'un membre sans prendre en compte l'usage fait du temps des autres membres. Les membres d'un même ménage sont de ce fait reliés par des fonctions d'utilité et de production.

Considérons un ménage de taille n dont la fonction d'utilité "U" est la suivante:

$$U = U(C, l_1, l_2, \dots, l_n)$$

où C est sa consommation totale et l_i le loisir du membre i .

Le ménage a donc une contrainte budgétaire et n contraintes du temps. Si chaque membre peut s'engager dans m activités possibles, la contrainte budgétaire du ménage est:

$$V + \sum Q_j(t_{1j}, \dots, t_{nj}) = p \cdot C$$

où V est un revenu non procuré par le travail; t_{ij} est le temps consacré par l'individu i à l'activité j . Si j est une activité salariée, $Q_j(\cdot)$ est un revenu salarial; et si j est une entreprise de ménage, $Q_j(\cdot)$ est la fonction du profit net; et p un vecteur des prix à la consommation.

Les contraintes temps s'écrivent pour chaque individu i , $i = 1$ à n :

$$\sum t_{ij} + l_i = T \text{ où } T \text{ est le temps disponible pour } i, \text{ et}$$

t_{ij} non négatif pour tout i et j .

Le problème d'optimisation consiste donc à choisir le nombre d'heures que chaque membre i affecte aux diverses activités ainsi que la valeur de la consommation totale du ménage de façon à maximiser l'utilité sujette aux contraintes de budget, temps et de "non négativité".

II- Emploi, chômage et structures socio-démographiques

L'analyse de l'emploi et du chômage différenciés selon les caractéristiques socio-démographiques, permettra d'identifier les ressources humaines les plus marginalisées et par là même les types de familles les plus vulnérables au chômage et à la restriction des sources de revenu.

II.1- Contexte d'observation du chômage et de l'emploi: une mise à niveau

L'Enquête nationale sur la famille a relevé un taux brut d'activité (37,6%) dépassant celui du dernier Recensement de la population (32,2%) de près de 5 points, et un taux de chômage (10,2 %) largement inférieur à celui de la même opération de recensement (16,0%), soit un volume de 340 milles chômeurs de moins. Les raisons de ces écarts sont multiples. D'abord, l'Enquête a été réalisée en Mai-Juin, période marquée par une forte activité économique agricole et par des effets induits sur les autres formes d'activité, alors que le Recensement a été effectué en septembre, c'est à dire à un moment où les déperditions scolaires et les sortants du système d'enseignement expriment leur chômage, et où l'activité économique aussi bien agricole que non-agricole est à son niveau le plus bas.

D'autre part, l'approche préconisée par l'Enquête avantagait beaucoup plus l'identification de l'activité de la population et surtout celle des femmes qui est souvent sous-estimée sous l'effet de l'interpénétration des activités économiques, domestiques et ménagères, la notion que se font les répondants de sexe masculin sur l'activité de la femme et la division du travail au sein du ménage qui fait que toute activité

féminine non salariée est souvent classée non-productive. C'est d'ailleurs ce qui explique le fait que cette opération ait observé un taux brut d'activité féminin (24,0%) largement supérieur à celui du Recensement (13,4%) et un taux brut d'activité masculin de même niveau (respectivement 51,9% et 51,5%), soit un volume additionnel de personnes actives estimé à 1,4 millions. En outre, l'observation par l'Enquête d'un volume plus élevé de personnes actives, tend à réduire le taux de chômage.

Ce qui importe pour la présente étude ce ne sont pas les niveaux exacts du chômage et de l'emploi, mais d'établir les corrélations qui s'en dégagent et leurs implications en matière d'identification des populations les plus frappées par la marginalisation sociale.

II.2- Types d'activité et d'inactivité: un profil de la population

Le tableau 4 ci-après, présente la distribution de la population selon les types d'activité et d'inactivité. Il en découle que sur 100 personnes, seules 34 sont pourvues d'un emploi et ce à l'échelle nationale. Autrement dit, ce taux d'occupation correspond à un taux de charge⁴ de 294 personnes par 100 actifs occupés.

Différencié selon le milieu de résidence, ce taux de charge s'avère plus élevé en milieu urbain (323 personnes par 100 actifs occupés) qu'en milieu rural (262 personnes par 100 actifs occupés). La raison en est le chômage urbain, la diffusion de la scolarisation dans les villes, et le niveau relativement élevé de l'activité économique féminine en milieu

⁴/ Le taux de charge est calculé en inversant le taux d'occupation. Estimé à 294 personnes par 100 actifs occupés, ce taux signifie qu'en moyenne chaque personne pourvue d'un emploi est appelée à subvenir non seulement à ses propres besoins mais aussi aux besoins de deux autres individus.

rural. Les deux premiers facteurs ont un effet réducteur sur l'emploi urbain; le dernier multiplie l'emploi rural.

Concernant les types d'inactivité, il y a lieu de noter que pratiquement la même proportion de la population (18 %) est affectée aux activités ménagères non rémunérées que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Cette proportion de la population n'est constituée que de femmes au foyer dont l'activité est généralement réduite au travail domestique et aux soins apportés aux enfants. D'autre part, et comme le relèvent les données du RGPH 1994⁵, le taux général de fécondité diminue à un taux beaucoup plus élevé en milieu urbain (18% de 1982 à 1994) qu'en milieu rural (5%). En termes d'emplois, ceci se traduit par le fait que près de 20 % des ruraux sont âgés de moins de 7 ans et sont donc implicitement inactifs. Cette proportion n'est que de l'ordre de 15% en milieu urbain.

En somme, sur 100 marocains, 34 sont pourvues d'un emploi, près de 4 sont en chômage, 18 femmes au foyer, 19 en cours de scolarisation ou de formation, près de 2 sont inactives à cause de la vieillesse, une personne vit d'une retraite ou d'une rente, 2 sont âgées de 7 à 14 ans, non scolarisées et dépourvues d'emploi (dites "Jeune" dans le tableau ci-après), près de 2 personnes sont infirmes ou atteintes d'une maladie chronique, et enfin près de 18 sont âgées de moins de 7 ans.

⁵/ Direction de la Statistique (1995): RGPH, 1994 "Principales Caractéristiques Démographiques et Socio-Economique de la Population", Niveau National.

Tableau 4: Structure de la population selon les types d'activité, d'inactivité et le milieu de résidence (en %)

Types d'activité/inactivité	Urbain	Rural	National
Actif occupé	30,05	38,19	33,97
Chômeur	5,28	1,86	3,64
Femme au foyer	18,78	17,85	18,33
Elève, étudiant	24,89	12,67	19,01
Jeune enfant	0,82	3,42	2,07
Vieillard	2,11	2,78	2,44
Retraité	1,46	0,24	0,87
Rentier	0,18	0,06	0,12
Infirme, malade	1,48	1,96	1,71
Autres cas	0,33	0,24	0,29
Enfant de moins de 7 ans	14,6	20,72	17,55
Ensemble	100	100	100

Source: CERED; Données de l'Enquête nationale sur la famille, 1995.

II.3- Emploi et genre: le surchômage féminin

Analysées en terme de genre (Tableau 5), l'incidence du chômage en milieu urbain est plus accentuée chez les femmes (17,2%) que chez les hommes (14,4%). En milieu rural, ces taux se fixent respectivement à 2,9% et 5,9%, soit à des niveaux généralement assimilés à ceux du plein emploi et largement expliqués par l'exécution de l'Enquête en Mai-Juin, période d'une forte activité agricole, et dans une moindre mesure par l'approche du type d'activité s'apparentant à la méthode du "budget-temps" pour les personnes se classant spontanément inactives. Il s'agit d'une détermination du type d'activité sur la base d'un listage de toutes les activités exercées par ces personnes au cours d'une période de référence d'une semaine.

D'autres raisons justifient le niveau symbolique du chômage en milieu rural. D'abord, la notion de recherche de travail se trouve plutôt renversée en ce milieu: comme l'activité agricole locale est généralement irrégulière et spatialement limitée, le chômeur est instantanément informé sur les possibilités d'embauche de sorte que les modes d'emploi s'apparentent souvent à des convocations orales exprimées par les

employeurs. Enfin, abstraction faite sur l'exode rural faisant en sorte qu'une proportion du chômage rural soit exprimée en villes, l'activité économique des ruraux ne peut être correctement appréhendée qu'en termes de sous-emploi sur la base d'une observation du temps travaillé et des revenus procurés par les diverses activités.

Tableau 5: Structure de l'emploi et du chômage de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (en %)

Sexe	Milieu urbain			Milieu rural		
	Occupé	Chômeur	Total	Occupé	Chômeur	Total
Hommes	85,6	14,4	100	94,1	5,9	100
	70,7	66,3	70,1	66,1	80,3	66,9
Femmes	82,8	17,2	100	97,1	2,9	100
	29,3	33,7	29,9	33,9	19,7	33,1
Ensemble	84,8	15,2	100	95,1	4,9	100
	100	100	100	100	100	100

Source: CERED, Données de l'Enquête Nationale sur la Famille, 1995.

Note: Pour chaque caractéristique, la première ligne donne la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon qu'elle est employée ou en chômage (respectivement taux d'emploi et de chômage); la seconde ligne donne la répartition des actifs occupés et des chômeurs selon le sexe.

II.4- Emploi et cycle de vie: la difficulté d'insertion des "15 à 35 ans".

Analysée en termes d'âge et milieu de résidence, la structure de l'emploi et du chômage indique que la sous-utilisation des ressources humaines demeure une caractéristique des populations les plus jeunes. L'incidence du chômage parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans atteint 28,2% en milieu urbain et 8,7% en milieu rural. L'importance relative des chômeurs de ce groupe d'âges dans la masse totale des chômeurs est de l'ordre de 46,0% en milieu urbain et 57,1% en milieu rural.

Comme le révèle le graphique ci-après l'incidence du chômage diminue à mesure que l'âge s'élève. Elle atteint le cap de 5% à partir de 35 ans en milieu urbain et 25 ans en milieu rural. Noter aussi que le taux de chômage est nettement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural pour les jeunes âgés de moins de 35 ans et que les difficultés d'insertion affectent dans les mêmes proportions les citadins et les ruraux à l'âge de la retraite. Il découle de ces données qu'un chômeur sur deux est âgé de moins de 25 ans et que cette prévalence du chômage est aussi constatée en milieu urbain qu'en milieu rural. Ceci signifie que ce sont les ménages essentiellement composés de membres âgés de 15 à 24 ans qui sont les plus vulnérables au chômage et donc aux taux de charge les plus élevés. Ces ménages devraient être plus motivés à créer leur propre activité économique pour garantir un niveau d'emploi décent à leurs membres.

Incidence du chômage selon l'âge et le milieu de résidence.

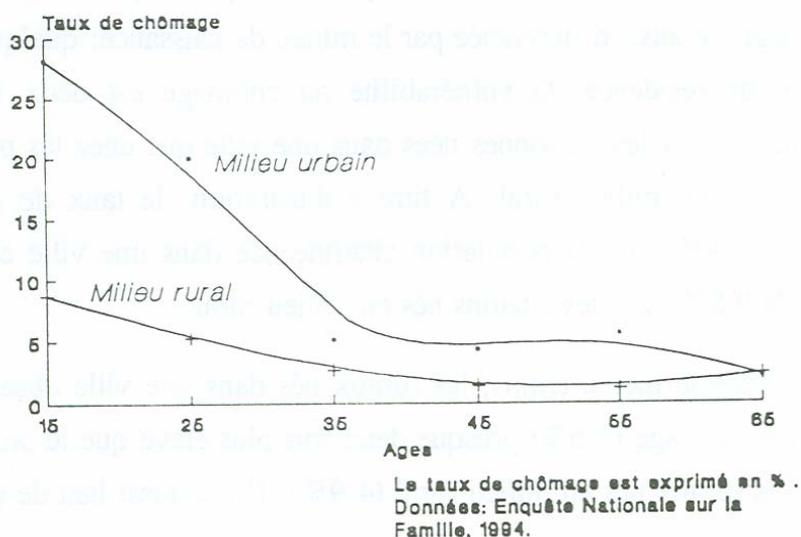


Tableau 6: Structure (en %) de l'emploi et du chômage selon les groupes d'âges et le milieu de résidence

Groupes d'âges	Milieu urbain			Milieu rural		
	Occupé	Chômeur	Total	Occupé	Chômeur	Total
15 à 24 ans	71,8	28,2	100	91,3	8,7	100
	21	46	24,9	31,3	57,1	32,6
25 à 34 ans	80	20	100	94,7	5,3	100
	28,5	39,7	30,2	23	24,7	23
35 à 44 ans	94,9	5,1	100	97,3	2,7	100
	27,1	8,2	24,2	18,5	10	18
45 à 54 ans	95,7	4,3	100	98,6	1,4	100
	13	3,3	11,6	11,5	3,1	11,1
55 à 64 ans	94,4	5,6	100	98,8	1,2	100
	7,3	2,4	6,6	9,7	2,3	9,3
65 ans & +	97,7	2,2	100	97,7	2,3	100
	2,8	0,4	2,5	6,1	2,7	5,9
Ensemble de la population	84,8	15,2	100	95,1	4,9	100
	100	100	100	100	100	100

Source: CERED, Données de l'Enquête Nationale sur la Famille, 1995.

Note : Pour chaque caractéristique, la première ligne donne la répartition horizontale de la population âgée de 15 ans et plus selon qu'elle est employée ou en chômage; la seconde ligne donne la répartition verticale des actifs occupés et des chômeurs selon les groupes d'âges.

II.5- La naissance dans une ville: une autre caractéristique du chômage

Les données présentées ci-après indiquent que l'incidence du chômage est aussi différenciée par le milieu de naissance: quelque soit le milieu de résidence, la vulnérabilité au chômage est deux fois plus accentuée chez les personnes nées dans une ville que chez les personnes nées dans un milieu rural. A titre d'illustration, le taux de chômage atteint 17,9% pour la population citadine née dans une ville contre un taux de 9,8% pour les citadins nés en milieu rural.

Dans le même temps, les ruraux nés dans une ville observent un taux de chômage (8,6%) presque deux fois plus élevé que le taux relevé pour les ruraux nés en milieu rural (4,9%). Il y a aussi lieu de constater

que le chômage urbain est attribuable à l'exode rural à raison de 20,8%: le 1/5 des chômeurs observés dans les villes est d'origine rurale.

Autrement dit, la naissance dans une ville offre des perspectives d'éducation et de formation ainsi qu'un cadre de vie permettant au jeune chômeur de bénéficier de la protection familiale dans l'attente de concrétiser ses aspirations. Ce n'est qu'en avançant dans l'âge (graphique ci-dessus) et éventuellement en perdant tout soutien économique, que la situation de fait est admise par le chômeur.

En fait, une origine sociale relativement élevée (cas de la naissance dans une ville), ne peut que favoriser une scolarisation et une formation relativement poussées. Les personnes nées dans une villes sont donc plus confrontées à la rareté d'emplois répondant à leurs aspirations. Exercer un métier assez modeste s'apparente dans ces conditions à une régression sociale; attitudes expliquant le détournement d'une proportion de jeunes citadins de toute activité économique.

Tableau 7: Structure de l'emploi et du chômage selon le milieu de naissance et le milieu de résidence de la population âgée de 15 ans et plus (en %)

Milieu de naissance	Réside en milieu urbain			Réside en milieu rural		
	Occupé	Chômeur	Total	Occupé	Chômeur	Total
Né en milieu urbain	82,1	17,9	100	91,4	8,6	100
	65,4	79,2	67,5	1,5	2,7	1,5
Né en milieu rural	90,2	9,8	100	95,1	4,9	100
	34,6	20,8	32,5	98,5	97,3	98,5
Ensemble	84,8	15,2	100	95,1	4,9	100
	100	100	100	100	100	100

Source: CERED, Données de l'Enquête Nationale sur la Famille, 1995.

Note : Pour chaque caractéristique, la première ligne donne la répartition horizontale de la population âgée de 15 ans et plus selon qu'elle est employée ou en chômage; la seconde ligne donne la répartition verticale des actifs occupés et des chômeurs selon le milieu de naissance.

II.6- Un impact social du chômage: Célibat allongé et union familiale déstabilisée

Le chômage est aussi une caractéristique des personnes célibataires ou divorcées qui observent des taux de chômage respectifs de 27,2% et 11,2% en milieu urbain, et 10,0% et 8,2% en milieu rural. La proportion des chômeurs parmi les autres statuts matrimoniaux (marié et veuf) ne dépasse pas le cap de 6% dans les villes et 5% dans l'espace rural.

En outre, la structure de la population en chômage selon l'état matrimonial indique que 4 chômeurs sur 5 sont encore célibataires et que cette importance relative est aussi vérifiée en milieu urbain (80,9 %) qu'en milieu rural (76,1%). Le chômage s'inscrit-il, dans ces conditions, comme un facteur de célibat et de divorce? Les données différenciées selon le sexe, semblent confirmer cet impact social du chômage. En effet, les hommes célibataires ou divorcés sont sujets à la même incidence du chômage, respectivement 18,8% et 18,2%.

La perte de la source de revenu due à la situation de chômage, est vraisemblablement un facteur de dissolution familiale. Pour la femme, la rupture d'union se traduirait aussi par la quête d'un emploi et c'est ce qui semble expliquer le passage du taux de chômage de 4,6% à 8,1 % lorsque la femme passe du statut de mariée au statut de divorcée. Si donc les femmes sont moins susceptibles au chômage lorsqu'elles sont mariées, c'est parce qu'elles peuvent plus facilement rester au foyer; d'une part parce qu'elles ont des contraintes budgétaires moindres, leur retrait du marché de travail est plus facile; et d'autre part parce le mariage induit des charges supplémentaires telles que l'activité ménagère et les soins à apporter aux enfants.

Tableau 8: Structure de l'emploi et du chômage selon l'état matrimonial et le milieu de résidence de la population âgée de 15 ans et plus (en %)

Statut matrimonial	Milieu urbain			Milieu rural		
	Occupé	Chômeur	Total	Occupé	Chômeur	Total
Célibataire	74,15	25,85	100	92,02	7,98	100
	40,67	80,9	46,67	42,68	76,87	44,25
Marié	95,02	4,98	100	98,16	1,84	100
	54,1	16,18	48,45	53,69	20,9	52,18
Veuf	93,65	6,35	100	100	0	100
	2,52	0,97	2,29	2,42	0	2,31
Divorcé	88,81	11,19	100	91,78	8,22	100
	2,71	1,95	2,59	1,2	2,24	1,25

Source: CERED, Données de l'Enquête Nationale sur la Famille, 1995.

Note : Pour chaque caractéristique, la première ligne donne la répartition horizontale de la population âgée de 15 ans et plus selon qu'elle est employée ou en chômage; la seconde ligne donne la répartition verticale des actifs occupés et des chômeurs selon l'état matrimonial.

III- Alphabétisation, éducation, formation et chômage

III.1- Alphabétisation et niveau d'emploi: l'incidence du chômage est trois fois plus fortes parmi la population alphabétisée

Les niveaux auxquels s'établissent les taux d'occupation et de chômage différenciés par l'alphabétisation, sont formels: à l'échelle nationale, l'incidence du chômage est trois fois plus fortes parmi la population alphabétisée (15,4%) que parmi la population non alphabétisée (5,1%). Le tableau 9 présenté ci-après indique que cette situation prévaut en milieu rural et dans une moindre mesure en milieu urbain: Les populations qui savent lire et écrire une langue observent un

taux de chômage de 17,9% dans les villes et 8,6% dans l'espace rural contre des taux respectifs de 8,6% et 3,6% parmi les populations n'ayant pas cette aptitude.

L'aptitude à lire et à écrire s'impose donc en tant que caractéristique largement associée au chômage. Ce reflet de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail, est aussi révélé par l'analyse des taux d'utilisation des ressources humaines classées par niveau scolaire et par aptitude professionnelle.

Tableau 9: Taux d'occupation et de chômage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et l'aptitude à lire et à écrire (en %)

Sait lire et écrire	Milieu urbain			Milieu rural		
	Occupé	Chômeur	Total	Occupé	Chômeur	Total
Oui	82,1	17,9	100,0	91,5	8,6	100,0
Non	91,4	8,6	100,0	96,4	3,6	100,0

Source: CERED; Enquête Nationale sur la Famille.

III.2- Education et formation: l'effet positif de la formation sur le chômage

Le tableau 10 ci-après confirme qu'en milieu urbain comme en milieu rural, les personnes peu ou jamais scolarisées sont moins exposées au chômage que le reste de la population active. A l'échelle nationale, le taux de chômage ne dépasse pas le cap de 5% pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées contre une proportion de 22,3% pour les niveaux supérieurs sans formation professionnelle.

Pour mieux caractériser cette tendance, indiquons que le taux de chômage s'élève à mesure que le niveau scolaire s'améliore, atteint un maximum au premier cycle de l'enseignement fondamental (27,7%), et

tend à diminuer en restant en deçà des 20% pour les niveaux suivants qui n'ont pas été renforcés par une formation professionnelle.

La tendance ainsi constatée doit être nuancée par la nature de l'effet exercé par la formation professionnelle sur la vulnérabilité au chômage. En fait, les données estimées à l'échelle nationale révèlent que l'accès à une formation réduit l'incidence du chômage parmi les niveaux secondaires et supérieurs, et l'accentue davantage pour le reste des niveaux scolaires (enseignement fondamental).

A titre d'illustration, le taux de chômage se réduit de près de 4 points lorsque la formation est associée au niveau du secondaire. Dans le même temps, les niveaux supérieurs associés à une formation professionnelle observent un taux de chômage (9,7%) inférieur à la moyenne nationale; le taux de chômage des actifs de niveau supérieur sans formation étant de l'ordre de 22,3% .

Cette tendance du chômage en fonction du niveau d'éducation et de formation, s'explique par une série de facteurs. D'abord, la faible incidence du chômage au sein des non scolarisés, peut être due à leur forte propension à s'insérer dans des emplois précaires de courte durée et assez prévalant sur le marché de travail. Ensuite, le cursus scolaire exerce une influence directe sur l'attitude vis-à-vis de l'emploi. Comme le confirment les données du tableau 10, les personnes qui ont investi dans leurs études, sont tentées de valoriser leurs aptitudes et leur formation dans un emploi "décent" garantissant à la fois leur sécurité financière et leur promotion sociale, et ce quelque soit leur origine sociale. Enfin, l'effet positif de la qualification professionnelle sur le chômage, est le résultat de l'orientation logique de l'emploi vers les personnes ayant un savoir faire précis répondant à un besoin précis.

Le profil des chômeurs ainsi établi, indique que les ménages les plus frappés par le chômage sont ceux regroupant des personnes âgées de 15 à 35 ans, nées ou vivant dans une ville et assez éduquées et formées. Comment se définissent les structures de ces ménages et comment vivent-ils l'épreuve du chômage? Tel est l'objet de la section suivante.

Tableau 10: Taux d'occupation et de chômage selon le milieu de résidence et le niveau scolaire différencié par la formation (en %)

Niveau scolaire et formation	Milieu urbain			Milieu rural		
	Occupé	Chômeur	Total	Occupé	Chômeur	Total
Aucun	91,6	8,4	100,0	96,6	3,4	100,0
Ecole coranique	95,0	5,0	100,0	97,1	2,9	100,0
Fondamental 1	83,9	16,1	100,0	91,3	8,7	100,0
Fondamental 1+F	74,5	25,5	100,0	87,5	12,5	100,0
Fondamental 2	79,6	20,4	100,0	88,3	11,7	100,0
Fondamental 2+F	77,2	22,8	100,0	88,9	11,1	100,0
Secondaire	78,6	21,4	100,0	77,1	23,0	100,0
Secondaire +F	82,2	17,8	100,0	100,0	0,0	100,0
Supérieur	78,2	21,8	100,0	66,7	33,3	100,0
Supérieur +F	89,6	10,4	100,0	100,0	0,0	100,0
Autre niveau	90,0	10,0	100,0	85,7	14,3	100,0

Source: CERED; Enquête Nationale sur la Famille, 1995.

Note : Fondamental 1: 1er cycle de l'enseignement fondamental.

Fondamental 2: 2e cycle de l'enseignement fondamental.

+F: Niveau associé à une formation professionnelle.

IV-. La famille à l'épreuve du chômage

IV.1- Taille de la famille et niveau d'emploi: les gains significatifs des unités les moins nombreuses

Abordées en termes de nombre de membres par famille, les compositions démographiques les plus vulnérables au chômage, s'avèrent être celles des familles regroupant 6 à 11 personnes. Le tableau 11 et le graphique ci-après sont, à cet égard, assez révélateurs: Ils indiquent que les familles à taille réduite (5 personnes et moins) sont mieux représentées dans la distribution des actifs occupés que dans la distribution des chômeurs. Lorsque la taille atteint la moyenne nationale

(près de 6 personnes), les familles tendent à observer la même importance relative (13,5 %) dans ces deux distributions.

Une fois la taille de 7 membres est atteinte, le poids des chômeurs (14,3%) excède celui des employés (12,7%) et l'équilibre ne se rétablirait qu'à partir de 12 personnes par famille pour amorcer, par la suite, un léger avantage à l'occupation. Le graphique suivant schématise l'importance relative des chômeurs et des actifs occupés par taille de famille et permet de mieux illustrer cette tendance à l'échelle nationale.

Abstraction faite sur les erreurs d'échantillonnage dues à la représentativité des ménages nombreux, cette tendance semble se vérifier aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Si l'on peut alors avancer que l'emploi est une condition de survie des familles à taille réduite (moins de 6 personnes) et que la planification familiale est une caractéristique généralement attribuée à la couche sociale la plus aisée, donc la moins sujette au chômage, qu'est ce qui fait que cet avantage soit aussi observé chez les familles à taille élevée (12 personnes et plus)? Ce fait social mérite d'être développé et mieux explicité par des tests de signification statistique des gains en proportion d'emplois réalisés par cette catégorie de ménage.

Cette étude se limitera à tester l'effet de la composition démographique en termes de taille et nombre d'actifs sur l'accès du ménage à l'exercice d'une activité familiale indépendante; facteur susceptible d'éclairer, en partie, ce constat (se référer à la section 6).

Distributions comparées des actifs occupés et des chômeurs selon la taille des ménages

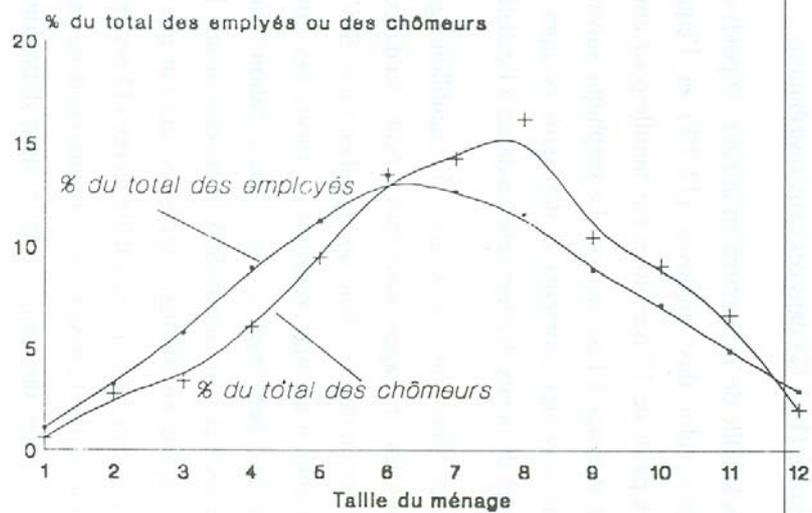


Tableau 11: Structure de l'emploi et du chômage selon la taille du ménage et le milieu de résidence de la population âgée de 15 ans et plus (en %)

Taille du ménage	Milieu urbain			Milieu rural		
	Occupé	Chômeur	Total	Occupé	Chômeur	Total
Ménage individuel	96,7	3,3	100,0	89,7	10,3	100,0
	1,9	0,4	1,7	0,5	1,1	0,5
2 personnes	89,0	11,0	100,0	96,0	4,1	100,0
	4,1	2,9	4,0	2,6	2,2	2,5
3 personnes	93,1	6,9	100,0	95,7	4,3	100,0
	7,5	3,2	6,8	4,4	4,1	4,4
4 personnes	91,9	8,1	100,0	95,6	4,5	100,0
	12,0	6,1	11,1	6,6	6,3	6,5
5 personnes	88,5	11,5	100,0	95,9	4,1	100,0
	13,2	9,9	12,7	9,8	8,6	9,7
6 personnes	85,6	14,4	100,0	96,2	3,8	100,0
	15,3	14,7	15,2	11,9	9,7	11,8
7 personnes	83,0	17,0	100,0	95,5	4,5	100,0
	12,8	15,0	13,1	12,6	12,3	12,6
8 personnes	77,1	23,0	100,0	96,1	3,9	100,0
	10,6	18,0	11,7	12,4	10,5	12,4
9 personnes	81,7	18,3	100,0	93,8	6,2	100,0
	7,2	9,3	7,5	10,3	14,2	10,5
10 personnes	78,6	21,4	100,0	95,1	4,9	100,0
	5,9	9,1	6,4	8,4	9,0	8,4
11 personnes	77,9	22,1	100,0	94,5	5,5	100,0
	4,1	6,7	4,5	5,5	6,7	5,6
12 personnes	86,4	13,6	100,0	96,7	3,3	100,0
	2,0	1,8	2,0	3,7	2,6	3,6
13 personnes et+	86,2	13,8	100,0	94,9	5,1	100,0
	3,3	3,0	3,3	11,4	12,7	11,4

Source: CERED; Enquête Nationale sur la Famille, 1995.

Note : Le tableau présente une distribution horizontale donnant les taux d'occupation et de chômage et une distribution verticale donnant la répartition des actifs occupés et des chômeurs selon la taille des ménages.

IV.2- La famille nucléaire versus la famille complexe: une absence d'effet propre sur le niveau d'emploi

Compte tenu de l'influence exercée par la taille du ménage sur les taux d'occupations et de chômage, l'effet du type de famille (nucléaire, complexe) sur ces deux grandeurs a été soupçonné et testé en croisant une simple typologie des ménages à la structure de l'emploi (Tableau ci-après).

Contrairement à ce qui est attendu, les types de ménages ne semblent pas agir significativement sur les possibilités d'emploi des individus. En effet, quelque soit le type de ménage, le taux d'occupation tend à se situer entre 83,3% et 85,6% en milieu urbain. En milieu rural, ce taux se fixe exactement à 95,4% pour les trois classes de ménages: nucléaire, complexe à 2 noyaux, et complexe à 3 noyaux et plus.

L'explication d'un tel constat réside dans le fait qu'aucun de ces types de familles ne se distingue par des caractéristiques particulières associées à un niveau d'emploi donné. Les sections précédentes ont établi que l'incidence du chômage est aussi fonction de l'âge et du niveau d'éducation et de formation.

Il se trouve en conséquence que la structure en termes d'âges ne se modifie pas significativement d'un type de familles à un autre: l'importance relative des personnes vulnérables au chômage (les âgés de 15 à 60 ans), ne s'écarte dans le meilleur des cas que de moins de deux points de la moyenne nationale (57,0 %), soit 56,1% pour les familles nucléaires, 58,8% pour les ménages composés de deux noyaux et 57,4% pour les ménages regroupant trois noyaux et plus. D'autre part, les niveaux scolaires les plus susceptibles au chômage se trouvent aussi

sujets à une répartition plutôt proportionnelle à l'importance relative des types de famille retenus.

En somme, abstraction faite sur son effet positif sur les économies d'échelle, le regroupement de plusieurs noyaux familiaux en un seul ménage, n'avantage en rien le taux d'occupation et par là même le taux de charge. Cette déduction est extrêmement restreinte à la segmentation retenue dans cette section et consistant en une segmentation des ménages selon le nombre de noyaux (Tableau 12, ci-après). D'autres typologies plus fines et plus homogènes peuvent révéler d'autres conclusions.

Tableau 12: Structure (en %) de l'emploi et du chômage de la population âgée de 15 ans et plus selon le type de famille et le milieu de résidence (en %)

Type de famille	Milieu urbain			Milieu rural		
	Occupé	Chômeur	Total	Occupé	Chômeur	Total
Nucléaire	85,9	14,1	100,0	95,4	4,6	100,0
	55,8	52,2	55,3	51,7	51,5	51,7
Complexe à 2 noyaux	83,3	16,7	100,0	95,4	4,6	100,0
	29,5	33,7	30,1	29,8	29,9	29,8
Complexe à 3 noyaux &+	85,6	14,4	100,0	95,4	4,6	100,0
	14,7	14,1	14,6	18,5	18,7	18,5

Source: CERED; Enquête Nationale sur la Famille, 1995.

Note : Le tableau présente une distribution horizontale donnant les taux d'occupation et de chômage et une distribution verticale donnant la répartition des actifs occupés et des chômeurs selon le type de famille.

IV.3- L'activité familiale indépendante: une mesure appropriée de lutte contre le chômage

Si tels qu'ils sont définis, les types de famille n'exercent aucune influence significative sur le niveau de l'emploi, l'extension du rôle du ménage de la consommation à la production, a un effet positif certain sur l'incidence du chômage. Le tableau 13 présenté ci-après révèle la portée de cet effet. En milieu urbain comme en milieu rural, les familles les plus

frappées par le chômage sont celles qui sont dépourvues d'une activité indépendante.

En milieu urbain, 39,4% des familles disposent d'une entreprise individuelle et contribuent à raison de 50,9% à la population active occupée citadine. La conséquence immédiate de la position de cette catégorie de familles dans le marché de travail, est reflétée par la fixation de leur taux de chômage à un niveau (10,9%) de l'ordre de la moyenne nationale. Inversement, les ménages citadins dépourvus d'entreprise individuelle représentent 60,6% et ne contribuent, en revanche, qu'à raison de 49,1% à la main d'oeuvre urbaine occupée, soit un déficit de leur niveau d'emploi assimilé à un taux de chômage de 18,7%.

Cette vulnérabilité au chômage des familles sans avoirs productifs, est plus aiguë en milieu rural. Elle atteint le taux de 11,6% contre 3,4% parmi les ménages ruraux pourvus d'une activité indépendante. La création des conditions propices à la propagation des entreprises familiales, devrait donc s'inscrire parmi les mesures les plus appropriées de la politique de l'emploi.

Tableau 13: Structure (en %) de l'emploi et du chômage de la population âgée de 15 ans et plus selon que la famille a une entreprise individuelle et le milieu de résidence (en %)

La famille a une activité indépendante	Milieu urbain			Milieu rural		
	Occupé	Chômeur	Total	Occupé	Chômeur	Total
Oui	89,1	10,9	100,0	96,6	3,4	100,0
	50,9	35,5	48,6	86,3	62,7	85,3
Non	81,3	18,7	100,0	88,4	11,6	100,0
	49,1	64,5	51,4	13,7	37,3	14,8

Source: CERED; Enquête Nationale sur la Famille, 1995.

Note : Le tableau présente une distribution horizontale donnant les taux d'occupation et de chômage et une distribution verticale donnant la répartition des actifs occupés et des chômeurs selon que la famille dispose d'une entreprise individuelle.

IV.4- Le chômage: une marginalisation sociale partagée par la famille

Il importe de noter au préalable que la proportion de familles dont au moins un membre est en chômage atteint le 1/4 à Casablanca (26,9%), le 1/5 dans les autres grandes villes (19,2%) et les villes moyennes (18,3%), et est de l'ordre du 1/10 dans les petites villes (12,6%) et les douars ruraux (9,0%).

En moyenne, le 1/5 des ménages citadins et le 1/10 des ménages ruraux vivent le calvaire quotidien du chômage d'au moins un de leurs membres. Différencié selon l'acuité, le sentiment exprimé par la famille vis-à-vis du chômage d'un de ses membres, est révélé au tableau 14 en fonction de quelques caractéristiques socio-démographiques et scolaires des personnes en chômage.

Si l'on se limite au souci le plus profond (colonne intitulée "Très"), l'on constate que près de la moitié (48,5%) des citadins en chômage suscitent une vive préoccupation de la part de leurs familles. Ce sentiment n'est exprimé que pour le 1/4 des cas de chômage en milieu

rural. Plus précisément, le degré de souci de la famille semble varier en fonction du genre (homme/femme) du chômeur, de son âge et de ses aptitudes scolaires et professionnelles.

Toutes choses égales par ailleurs, les cas de chômage les plus préoccupants dans l'entourage familial sont surtout ceux relatifs aux chômeurs de sexe masculin, âgés de 15 à 34 ans, ou d'un niveau scolaire ou de formation élevé. Comme on devrait s'y attendre, la préoccupation la plus accentuée est commune aux familles des chômeurs disposant d'un niveau d'études supérieures. Les familles renfermant ce type de chômeurs sont extrêmement soucieuses de la destinée de la personne cible, et ce à raison de 56,3% des cas.

Il ressort de cette section que seuls les familles ayant formellement adhéré à la planification familiale, réalisent des gains significatifs en taux d'occupation: une fois le cap de cinq personnes par famille est dépassé, l'incidence du chômage s'accroît à mesure que la taille s'élève indépendamment de la typologie familiale (complexe, nucléaire). Cette incidence n'est nettement stoppée que par l'initiative créatrice d'entreprise individuelle. La contribution de ces entreprises à l'emploi, leurs modes de création et champs d'investissement ainsi que le profil de l'emploi qu'elles procurent, font l'objet de la section suivante.

Tableau 14: Distribution (en %) des chômeurs selon leurs caractéristiques socio-démographiques et le degré de souci familial vis-à-vis de leur situation (en %)

Caractéristique du chômeur	Degré de souci de la famille					Total
	Indifférente	Peu	Assez	Très	Ne sait pas	
Citadin	5,6	40,2	5,5	48,5	0,2	100
Rural	8,2	54,1	10,5	26,9	0,4	100
Homme	4,5	43,4	5,3	46,6	0,3	100
Femme	10,2	44,0	9,9	35,6	0,3	100
De 15 à 24 ans	5,3	45,4	6,8	42,2	0,2	100
De 25 à 34 ans	5,1	39,0	6,4	49,0	0,5	100
De 35 à 44 ans	9,7	41,9	8,6	39,8	0,0	100
De 45 à 55 ans	11,4	48,6	8,6	31,4	0,0	100
Alphabétisé	4,2	41,1	6,1	48,3	0,4	100
Non alphabétisé	12,1	50,7	8,6	28,6	0,0	100
Non scolarisé	12,5	49,6	9,1	28,8	0,0	100
Fondamental cycle 1	6,0	45,5	6,3	41,5	0,7	100
Fondamental cycle 1 +F	3,9	38,5	3,9	53,9	0,0	100
Fondamental cycle 2	2,3	39,3	5,6	52,3	0,6	100
Fondamental cycle 2 +F	2,9	32,4	8,8	55,9	0,0	100
Secondaire	4,3	39,3	8,6	47,9	0,0	100
Secondaire + F	10,0	40,0	7,5	42,5	0,0	100
Supérieur	2,1	40,6	1,0	56,3	0,0	100
Supérieur + F	0,0	45,5	9,1	45,5	0,0	100
Ensemble	6,2	43,6	6,7	43,2	0,3	100

Source: CERED; Enquête Nationale sur la Famille, 1994.

Note : Fondamental 1: 1er cycle de l'enseignement fondamental.

Fondamental 2: 2e cycle de l'enseignement fondamental.

+F : Niveau associé à une formation professionnelle

V- Les entreprises familiales: apport à l'emploi, modes de création et domaines d'investissement

V.1- Contribution des entreprises familiales à l'emploi: deux emplois sur trois sont le fait de ce type d'entreprises

La mesure de la contribution des entreprises de famille à l'emploi total, doit être d'abord nuancée par le degré de représentativité de l'échantillon. L'enquête nationale sur la famille a été réalisée auprès de 5052 ménages échantillons dont seuls 54,2% ont au moins une entreprise individuelle, soit 3927 ménages. Le nombre d'unités échantillons ayant fait l'objet d'une observation spécifique "activité familiale indépendante", diffère donc de la taille de l'échantillon exprimée en ménages. Plus précisément, le nombre moyen d'entreprises individuelles par ménage ayant fait l'objet de cette observation spécifique, s'établit à 1,13 en milieu rural et à 0,49 en milieu urbain.

Abordées sous cette hypothèse, les données recueillies permettent d'estimer l'importance relative de l'emploi attribuable aux entreprises familiales suivant une approche réalisable en deux étapes se distinguant par l'unité d'analyse.

La première étape consiste à estimer le niveau de l'emploi en se référant aux données individuelles. Dans cette étape, l'unité d'analyse est l'individu. La seconde étape est une approximation fondée sur l'effectif employé par les entreprises familiales en tant qu'unités d'analyse. Elle se réfère aux déclarations des propriétaires de ce type d'entreprises. Le tableau 15, élaboré sur la base de cette approche et

des données échantillons, indique qu'à l'échelle nationale deux emplois sur trois sont le fait d'entreprises individuelles¹⁷. Différenciée selon le milieu de résidence, cette contribution des activités familiales à l'emploi total, atteint les 3/4 en milieu rural et dépasse la moitié en milieu urbain (54,7%).

Comme l'enquête de référence n'a pas précisé la localisation spatiale des activités indépendantes observées, cette estimation suppose que les familles investissent essentiellement dans leur lieu de résidence. En fait, comme l'indique le tableau 16 ci-après, une famille citadin peut avoir une activité agricole créant l'emploi dans l'espace rural.

Il importe d'observer, en outre, que l'emploi imputable aux entreprises individuelles, tant familial que global, tend à s'élever à mesure que le degré d'urbanisation baisse. L'importance relative des employés considérés de la famille par le ménage propriétaire, connaît aussi le même sort (colonne "(2)/(1)" du tableau 15): si seulement près d'un employé sur dix présente un lien familial avec le ménage propriétaire de l'activité indépendante dans les grandes villes, cette prévalence atteint 3 sur 10 dans les petites villes et tend vers 5 sur 10 en milieu rural.

L'importance relative de l'emploi créé par les entreprises individuelles dans l'emploi global, se modifie aussi en fonction du degré d'urbanisation. Elle va de 46,9% dans les villes à fortes potentialités économiques et sociales (grandes villes) à 76,2% dans un "douar rural type". Ceci résulte de la concentration des sociétés et

^{17/} La population active occupée s'est établie en 1994 à près 9.040.000 dont près de 6.140.000 sont employés par une entreprise de ménage.

quasi-sociétés dans les villes et indique par là même que la politique d'emploi au Maroc est appelée à considérer les éléments suivants:

D'abord, la stratégie de croissance économique comme prémisses à un emploi stable et mieux rémunéré, induirait un exode rural massif si elle se limitait à l'incitation des sociétés et quasi-sociétés. Les entreprises familiales qui fournissent l'essentiel de l'emploi rural et créent la raison d'être des populations dans l'espace agricole, doivent aussi bénéficier des conditions nécessaires à leur épanouissement.

Il faudrait aussi alléger le processus de création des micro-entreprises en termes de coûts, procédures administratives et accès aux moyens financiers, dynamiser les O.N.G. soutenant ce genre d'acte, adapter la fiscalité et la taxation de façon à épanouir les entreprises individuelles et motiver celles demeurant informelles à rejoindre le secteur organisé.

Tableau 15: Proportion d'actifs occupés employés par les entreprises familiales selon le type de ville et le milieu de résidence (en %)

Type de villes & milieu de résidence	Contribution des entreprises familiales à:		
	Emploi total (1)	Familial(2)	(2)/(1)
Grandes villes	46,9	5,7	12,2
Villes moyennes	48,2	5,5	11,4
Petites villes	52,4	16,1	30,7
Total urbain	54,7	6,4	11,7
Rural	76,2	35,2	46,2
National	66,3	22,0	33,2

Source: Enquête Nationale sur la Famille, 1995.

Note : La colonne "Emploi total" donne la proportion d'actifs occupés employés par les entreprises familiales; la colonne suivante (2) donne la proportion d'actifs occupés considérés de la famille par le ménage propriétaire de l'entreprise familiale; la troisième "(2)/(1)" donne l'importance relative des employés de la famille dans le total employé par les entreprises familiales.

V.2- Emploi et secteur d'activité des entreprises familiales: Cinq entreprises emploient en moyenne neuf actifs

En 1995, près de 3,4 millions d'entreprises individuelles emploient un peu plus de 6,1 millions d'actifs. Rappelons que, toutes activités confondues (individuelles et non individuelles), deux emplois sur trois sont redevables à une activité indépendante. Plus précisément, l'emploi procuré par les entreprises de ménage est essentiellement le fait de l'agriculture (58,2%), suivie du "commerce et services" (22,1%) et de l'"industrie et artisanat" (14,7%); la contribution des autres secteurs étant limitée à près de 5% dont 2,6% pour le BTP et 1,3% pour le "transport et communication".

La structure de l'emploi créé par l'activité indépendante familiale, indique que la contribution des activités agricoles s'établit à 83,4% en milieu rural contre 7,9% pour le "commerce et services" et 7,0% pour l'"industrie et artisanat". En milieu urbain, c'est le commerce qui prime en employant 44,7% de la main d'oeuvre des entreprises individuelles, suivi de l'industrie (27,0%) et de l'agriculture (18,1%); l'emploi imputable au BTP et au "transport et communication" représente respectivement un peu moins de 6% (5,7%) et près de 2,3%. Comme le précise le paragraphe 5.5 ci-après, les ménages ont une prédilection pour l'investissement dans les activités génératrices d'emplois à un moindre coût et qui consistent à valoriser le savoir faire des membres de ménage, en l'occurrence l'agriculture, le commerce et l'artisanat.

Le tableau 16 présenté ci-après indiquant le nombre moyen d'employés et son écart-type par secteur d'activité, offre un autre paysage. Il en découle qu'à l'échelle nationale, chaque activité

indépendante emploie en moyenne 1,8 actifs ou l'équivalent d'une moyenne de 9 emplois par 5 activités de ménage. Le secteur du bâtiment vient en tête en employant une moyenne tendant vers 3 actifs par entreprise individuelle; l'agriculture occupe le second rang avec une moyenne de 2 actifs par entreprise. En milieu rural, l'agriculture concurrence le bâtiment (31 emplois par dizaine d'entreprises) à raison d'une moyenne de 29 emplois par 10 activités agricoles. Ces rapports s'établissent respectivement à 22 et à 19 en milieu urbain.

Tableau 16: Moyenne et écart type du nombre d'emplois créés par les entreprises familiales selon le secteur d'activité

Secteur d'activité de l'entreprise familiale		Milieu de résidence		Total
		Urbain	Rural	
Agriculture		2,9 (6,5)	1,9 (2,1)	2,02 (2,79)
Commerce & services		1,5 (2,8)	1,2 (0,8)	1,40 (2,44)
Industrie & artisanat		2,4 (7,2)	1,2 (0,6)	1,80 (5,36)
Bâtiment et travaux publics		3,1 (7,3)	2,2 (1,0)	2,92 (6,47)
Transport & communication		1,3 (1,0)	1,1 (0,4)	1,26 (0,84)
Autres activités		1,4 (1,4)	1,1 (0,3)	1,35 (1,19)
Ensemble	Effectif	2372000	3772000	6144000
	Moyenne & écart-type	1,9 (4,8)	(1,8) (1,9)	1,80 (3,28)

Source: Enquête Nationale sur la famille, 1995.

Note : Pour chaque secteur d'activité, la première ligne donne le nombre moyen d'emplois fournis par entreprise familiale; la seconde ligne donne son écart-type indiqué entre parenthèses.

V.3- L'emploi familial: un refuge des jeunes déscolarisés, des femmes et des personnes à l'âge de la retraite

L'établissement d'un profil des actifs employés par un membre de la famille, se réfère ici aux déclarations faites par les enquêtés à propos d'une question sur la présence ou l'absence de lien familial avec l'employeur. Les réponses obtenues diffèrent manifestement de la structure établie au tableau 15 ci-dessus puisque le champ de cette question s'étend à l'ensemble des actifs occupés, et non aux seuls employés des entreprises familiales. Plus précisément, l'analyse de la structure de l'emploi s'étend dans cette section aux entreprises familiales et non familiales (sociétés et quasi-sociétés, les secteurs publics et semi-publics, l'administration, les collectivités locales, etc,...).

Le tableau 17 ci-après révèle qu'un actif occupé sur deux travaille pour le compte d'un membre de la famille et qu'en milieu rural ce taux atteint 7 sur 10 contre 3 sur 10 en milieu urbain. Conformément à la tendance précédemment observée, la fréquence du lien familial entre employé et employeur se trouve sujette à l'effet du degré d'urbanisation. La prévalence d'un tel lien familial connaît son niveau le plus bas à la ville la plus urbanisée (19,6% à Casablanca), atteint 28,2% dans les autres grandes villes, s'élève à 33,1% dans les villes moyennes puis à 43,4% dans les petites villes et atteint un maximum dans les douars ruraux (69,5%).

Les éléments explicatifs de cette tendance de la dimension familiale de l'emploi étant ci-dessus évoqués, il importe d'ajouter que l'urbanisation contribue aussi à la diversité des perspectives d'emploi à

travers ses effets induits sur le développement des secteurs secondaire et tertiaire, soit une création d'emploi salarié non familial.

La propagation de l'emploi familial est encore plus significative chez les femmes que chez les hommes: le taux de féminisation de l'emploi familial atteint 39,8% contre 25,0% pour l'emploi non familial. Plus précisément, lorsque la femme conserve un lien familial avec l'employeur, elle est dans 6 cas sur dix (61,9%) un "aide familial" non rémunéré travaillant pour le compte d'un membre de son ménage. Ce taux n'est cependant que de l'ordre du 1/3 (33,1%) pour les hommes vivant la même situation. Inversement, lorsque la femme travaille pour le compte d'un établissement non familial (y compris les sociétés, quasi-sociétés, les secteurs publics et para-publics), elle est salariée à raison de 86,0%, c'est à dire rémunérée pour son activité.

L'emploi familial est aussi un refuge des personnes actives déscolarisées et moins qualifiées. Si les autres formes d'emploi regroupent une population alphabétisée à raison de 64,8% pour les hommes et 51,1% pour les femmes, cette proportion se fixe respectivement à 41,9% et 13,0% pour l'emploi familial. Plus précisément, le niveau d'éducation et de formation des actifs employés par un membre de la famille, demeure particulièrement bas: seuls 5,1% des hommes et 2,0% des femmes ainsi employés ont un niveau scolaire de l'ordre du secondaire ou du supérieur. Dans les secteurs d'emploi non familial, cette proportion se fixe respectivement à 17,3% et 20,9%

Une autre caractéristique de l'emploi familial réside dans sa propension à employer les plus jeunes et les plus vieux actifs (graphique ci-après). Le poids des "7 à 14 ans" et des "55 ans et plus"

s'y fixe respectivement à 9,2% et 16,6% contre respectivement 3,8% et 7,2% pour l'emploi non familial.

Compte tenu de ce profil de la main d'oeuvre employée par le secteur d'emploi familial et du diagramme des correspondances multiples présenté à la section 7, on est en mesure d'avancer de dire que l'emploi familial accueille donc les jeunes non scolarisés, les élèves au sortir de l'école et/ou de la formation, et recrute une importante masse de femmes actives. Une fois formée et qualifiée sur le tas, cette main d'oeuvre s'insérerait dans le secteur d'emploi non familial. C'est ce que révèle l'analyse dynamique du graphique ci-après. Les activités familiales indépendantes assurent donc un rôle d'insertion et de réorientation d'un important potentiel de main d'oeuvre susceptible d'accéder par la suite à une activité plus lucrative.

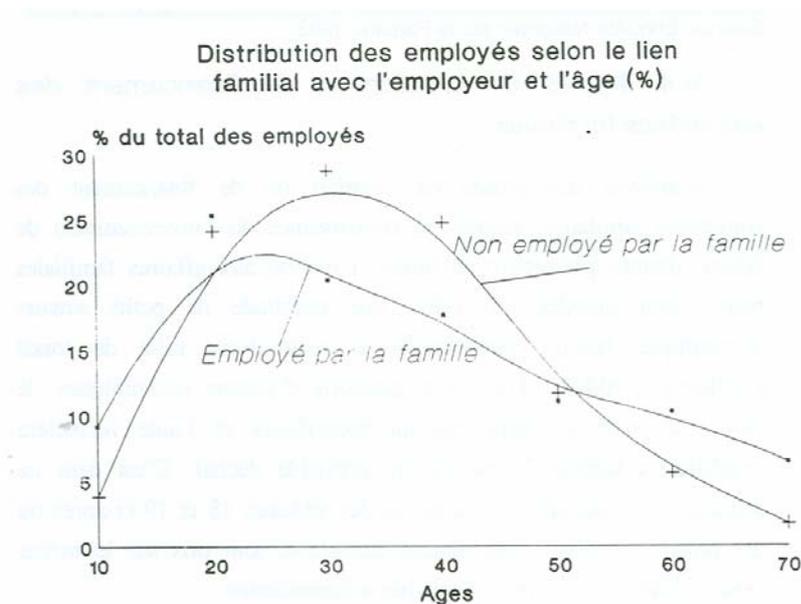


Tableau 17: Distribution des actifs employés par l'ensemble de l'activité nationale selon le type de ville, le milieu de résidence et le lien familial avec le propriétaire de l'établissement employeur (en %)

Type de ville & Milieu de résidence	Degré d'appartenance de l'établissement employeur à la famille de l'employé				Total
	Totalité	Partie	Aucun	N.D.	
Casa Blanca	19,6	1,7	77,2	1,5	100
Grande ville	28,2	2,3	66,3	3,3	100
Ville moyenne	33,1	3,2	61,2	2,5	100
Petite ville	43,4	2,0	53,3	1,3	100
Total urbain	28,5	2,3	66,8	2,5	100
Rural	69,5	4,5	24,4	1,6	100
National	50,8	3,5	43,8	2,0	100

Source: Enquête Nationale sur la Famille, 1995.

V.4- Modes de création et de financement des entreprises familiales

L'analyse des modes de création ou de financement des entreprises familiales, requiert la connaissance de l'investissement de départ, donnée permettant de limiter l'analyse aux affaires familiales relativement grandes. En effet, une multitude de petits acteurs économiques lancent leur activité à partir d'une mise de fonds extrêmement réduite. Pour cette catégorie d'acteurs économiques, le mode de création s'apparente au propriétaire et l'aide financière familiale ou bancaire n'est pas un préalable décisif. C'est dans ce contexte qu'il faut situer les données des tableaux 18 et 19 ci-après où des projets familiaux relativement importants sont pris sur le même pied d'égalité que les petites activités indépendantes.

Ceci étant, la naissance d'une entreprise familiale en ville est dans 4 cas sur 5 attribuable au propriétaire créateur; le 1/5 restant est une

simple reprise d'une affaire héritée ou autrement acquise. Ces statistiques s'appliquent beaucoup plus aux hommes qu'aux femmes. Les citadines sont appelées dans 9 cas sur 10 à créer elles mêmes leurs propres activités; leur fréquence d'héritage d'une entreprise individuelle n'est que de l'ordre d'une fois sur 20. En effet, l'héritage d'une entreprise familiale est, dans 85,4% des cas, attribué à l'homme citadin. Cette proportion atteint à l'échelle nationale 87,2% . En milieu rural où les activités économiques familiales sont généralement fondées sur la propriété de la terre comme facteur et aussi comme espace de production végétale et animale, la création des entreprises familiales est relativement réduite: seule près de la moitié (55,5%) des activités individuelles observées s'avèrent créées par leur propre propriétaire; plus qu'une affaire sur trois est héritée. Encore une fois, les femmes rurales sont plus appelées à faire seules leur premier pas (66,5%) pour réaliser leur initiative d'investissement du fait de leur exclusion relative de l'héritage. Lorsqu'il s'agit d'une passation d'un avoir productif familial suite au décès de son propriétaire, l'homme s'accapare cet avoir, dans 87,4% des cas, de sorte qu'il est dans 39,2% des cas un héritier de son activité contre 26,1% pour les femmes en milieu rural.

Ajouter à cela que pour créer une affaire, les citadins de sexe masculin semblent mieux bénéficier de l'assistance financière du réseau bancaire (2,0%) que leur homologues ruraux (0,2%). Cet accès à un crédit bancaire est symbolique pour les citadines (0,7%) créatrices d'affaires et est pratiquement nul pour les femmes rurales s'engageant dans un processus d'investissement. Cet apport extrêmement limité du système bancaire à l'assistance financière de l'oeuvre familiale, fait régner un mode de financement traditionnel constitué par l'épargne du créateur, l'emprunt contracté par un membre de la famille et l'aide dispensée par le ménage. Pour chaque centaine de projets d'investissement, les citadins compteraient à raison de 73,4 % sur leurs propres fonds, et se procureraient le reste de leurs ménages (15,2%) et de leurs familles (8,4%); le peu restant provient du réseau bancaire et d'autres sources. En milieu rural, 99% des investissements se réfèrent aux fonds propres (79,9%), à l'aide du ménage (12,5%) et de la famille (6,5%). Plus précisément, l'entourage familial soutient la création de 23,6% des affaires en milieu urbain contre 19,0% en milieu rural.

Les données révèlent en outre que les femmes créatrices d'entreprises ne sont pas seulement reléguées au second plan en matière d'héritage d'une affaire familiale, elles sont aussi plus dépendantes de leurs proches (famille et ménage) dans la concrétisation de leurs projets générateurs de revenu. En effet, si la contribution familiale est limitée à 1 à 2 projets sur 10 montés par des hommes, elle s'applique, dans le cas des femmes, à 3 à 4 projets sur 10. Comme la contribution du réseau bancaire à l'investissement féminin, demeure extrêmement limitée, et comme les fonds épargnés par les femmes sont relativement réduites, ces dernières sont plus contraintes à compter sur l'accompagnement financier de leur entourage familial.

Tableau 18: Modes de création de entreprises familiales selon le sexe du propriétaire et le milieu de résidence (en %)

Modes de création des entreprises familiales	Milieu urbain			Milieu rural		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Le propriétaire	82,7	89,4	84,3	53,1	66,5	55,5
Héritage	10,7	5,9	9,5	39,2	26,1	36,9
Autres cas	6,6	4,7	6,2	7,8	7,4	7,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Enquête Nationale sur la Famille, 1995.

Tableau 19: Sources de financement au moment du lancement des entreprises créées par la famille selon le sexe du propriétaire et le milieu de résidence (en %)

Source du fonds de création de l'entreprise familiale	Milieu urbain			Milieu rural		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Aide du ménage	10,8	28,3	15,2	10,8	28,3	15,2
Aide de la famille	8,0	9,4	8,4	8,0	9,4	8,4
Fonds propre	77,7	60,5	73,4	77,7	60,5	73,4
Crédit bancaire	2,0	0,7	1,7	2,0	0,7	1,7
Autres sources	1,5	1,1	1,4	1,5	1,1	1,4
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source: Enquête Nationale sur la Famille, 1995.

V.5- Champ d'investissement des entreprises familiales: Aux citadins le commerce, aux ruraux l'agriculture et prédilection des femmes pour l'artisanat

Les données présentées ci-après indiquent que le choix du domaine d'investissement des entreprises familiales dépend, entre autres, du milieu de résidence et du genre. Les citadins investissent d'abord dans le commerce (39,1%), les services (20,6%) et l'artisanat (16,8%) puis dans l'industrie (6,3%), l'agriculture (6,3%), le bâtiment (3,8%) et le "transport et communication" (2,9%). Les ruraux orientent leurs fonds d'investissement d'abord vers l'élevage (39,4%), les cultures (23,3%), l'artisanat (13,6%) et le commerce (13,1%), et ensuite vers les services (4,6%), le transport (1,9%), l'industrie (1,6%) et la pêche (1,0%).

Différencié selon le sexe, le choix d'investissement des hommes porte d'abord sur le commerce (47,5%) en milieu urbain et l'élevage en milieu rural. Les femmes ont par contre une prédilection pour l'artisanat à raison de 58,0% en villes et 54,6% à l'espace agricole. Il y

a aussi lieu de constater qu'aucun secteur n'attire les hommes et les femmes en proportion équivalente: les hommes prédominent dans tous les secteurs d'activité sauf dans l'artisanat où l'importance relative des femmes se fixe pratiquement au même niveau (près de 86%) en milieu urbain et en milieu rural outre l'industrie pour la femme rurale (61,9%). En milieu urbain, les autres secteurs d'investissement les plus féminisés se limitent à l'élevage (taux de féminisation égal à 20,0%), l'industrie (26,4%), la pêche (14,3%) et les services (15,8%); l'importance relative des citadines dans le reste des secteurs est en dessous de 10%. En milieu rural, la femme est aussi relativement mieux représentée dans d'autres secteurs tels que l'élevage (15,0%), la pêche (14,3%) et les services (21,3%).

L'investissement des ménages est donc essentiellement focalisé sur l'agriculture, le commerce, les services et l'artisanat. Ce dernier pôle "séduit" surtout les femmes et semble s'adapter aux contraintes qui pèsent sur l'activité féminine, en l'occurrence la difficulté d'accès au marché du travail salarié et la division du travail selon le genre qui fait que le travail domestique et les activités ménagères soient systématiquement affectée à la femmes.

Tableau 20: Distribution des activités des entreprises familiales selon le milieu de résidence et le sexe du propriétaire (en %)

Activité principale de l'entreprise familiale	Milieu urbain			Milieu rural		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Culture	96,4	3,6	100,0	97,8	2,2	100,0
	3,1	0,4	2,4	29,0	2,5	23,3
Elevage	80,0	20,0	100,0	85,0	15,0	100,0
	4,2	3,2	3,9	42,6	27,6	39,4
Pêche	85,7	14,3	100,0	85,7	14,3	100,0
	0,7	0,4	0,6	1,1	0,7	1,0
Commerce	91,1	8,9	100,0	93,1	6,9	100,0
	47,5	14,0	39,1	15,5	4,2	13,1
Autres services	84,2	15,8	100,0	78,7	21,3	100,0
	23,4	13,3	20,9	4,6	4,6	4,6
Industrie	73,6	26,4	100,0	38,1	61,9	100,0
	6,2	6,6	6,3	0,8	4,6	1,6
Mines & énergie	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Bâtiment & travaux publics	97,7	2,3	100,0	100,0	0,0	100,0
	5,0	0,4	3,8	1,0	0,0	0,8
Artisanat	14,0	86,0	100,0	14,3	85,7	100,0
	3,1	58,0	16,8	2,5	54,6	13,6
Transport & communication	100,0	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0
	3,8	0,0	2,9	2,4	0,0	1,9
Autres activités	68,6	31,4	100,0	63,6	36,4	100,0
	2,8	3,9	3,1	0,7	1,4	0,8
Ensemble	75,1	24,9	100,0	78,7	21,3	100,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Enquête Nationale sur la Famille, 1995.

Note : Pour chaque activité et milieu de résidence, la première ligne donne la distribution des propriétaires selon le sexe, la seconde ligne donne la répartition des activités pour un sexe fixé.

VI- Les déterminants démo-socio-économiques de l'accès des familles à une activité indépendante

VI.1- Un portrait des propriétaires d'entreprises familiales

Indiquons d'abord qu'en 1995, environ 3,4 millions personnes dirigeaient une affaire familiale qu'elles avaient créées (66,1%), héritées (26,8%) ou reprises (7,1%), et que les femmes assumant ce rôle se chiffraient à 678 milles, soit 19,9% de la masse globale des propriétaires d'entreprises familiales.

Les données présentées au tableau 21 ci-après, permettent de comparer la fréquence d'une série de caractéristiques des propriétaires d'entreprises à l'ensemble de la population active. La comparaison de la fréquence de ces caractéristiques, permet de répondre à deux questions fondamentales: en quoi se distinguent les propriétaires d'entreprises individuelles par rapport à l'ensemble de la population active, et, corrélativement, qu'est ce qui semble expliquer leur accès à ce statut socio-professionnel?

En s'appuyant sur les données ainsi élaborées, le profil socio-démographique des personnes qui prennent la responsabilité de lancer ou de reprendre une entreprise familiale, est essentiellement marqué par leur position en tant que chef de famille marié, de sexe masculin et âgé de 35 ans et plus; seules près d'une entreprise sur 5 étant à l'actif de la femme. Les propriétaires d'entreprises familiales ont, par contre, peu d'aptitudes scolaires et sont de loin les moins alphabétisés et formés au sein de la population active. Comme on devrait s'y attendre, l'horizon socio-économique des propriétaires d'entreprise est essentiellement

réduit au secteur privé; leur proportion dans les ménages dirigés par une personne active dans le secteur public ou semi-public, n'est que de l'ordre de 9,1% .

Tout comme les aides familiaux et les actifs travaillant pour le compte d'un membre de la famille, les propriétaires d'entreprise familiale sont nettement moins scolarisés et formés que le reste de la population active. L'un des éléments explicatifs de ce constat réside dans le fait que la scolarisation se propage beaucoup plus parmi les jeunes générations. Agés en moyenne de 41,6 ans en milieu rural et de 48,1 ans en milieu urbain, les propriétaires en question devraient être forcément moins alphabétisés que l'ensemble de la population active dont l'âge moyen s'établit à près de 30 ans.

Inversement, l'alphabétisation s'avère un atout fondamental des jeunes créateurs d'entreprises: leur taux d'alphabétisation s'établit à 58,9% pour les "15 à 19 ans" et à 64,5% pour les "20 à 24 ans" contre respectivement 47,7% et 62,1% pour la population active relevant de ces mêmes groupes d'âge. Ce renversement de la tendance de l'incidence de l'alphabétisme, n'est observé que pour les "7 à 24 ans", et est assez révélateur en termes d'accès au statut de propriétaire puisqu'il n'est pas simplement dû à l'héritage d'une affaire familiale ou à l'appartenance sociale à un niveau socio-économique permettant d'accéder à l'enseignement. En effet, 7 à 8 jeunes sur 10 s'établissant à leur propre compte, ont créé eux mêmes leur propre affaire en comptant évidemment sur un soutien de leur entourage familial.

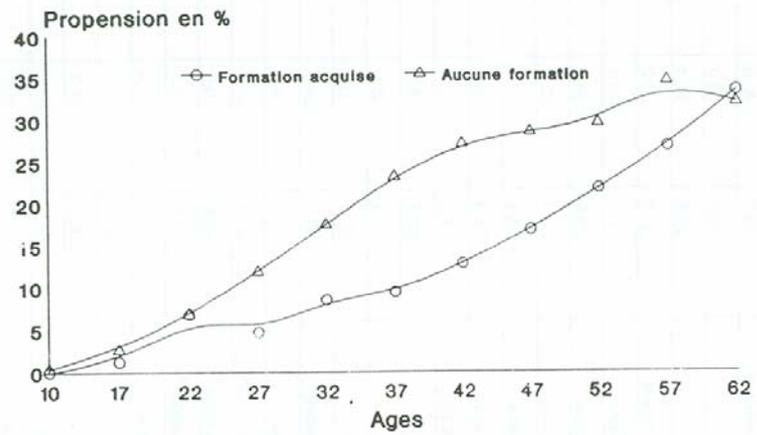
Estimée à l'échelle nationale, la probabilité ou la propension à créer une entreprise familiale dépasse les 50% pour les dirigeants de ménages (70,8%), les âgés de 45 ans et plus (57,7% pour les "45-

54ans" et 81,9 % pour les "55-64 ans"), les hommes mariés (54,0%), et pour ceux de niveau scolaire coranique (61,2%).

Autrement dit, la stratégie consiste à une optimisation du revenu procuré par l'activité des membres du même ménage en affectant les plus performants aux emplois salariés les plus stables et les mieux rémunérés, et en mobilisant le reste de la main d'oeuvre dans l'activité familiale indépendante. Cette mobilisation est généralement restreinte aux femmes et aux jeunes et est faite sous le statut d'aide familial non rémunéré. Ce sont là les emplois d'attente soit du mariage pour la jeune fille soit d'un emploi salarié pour le jeune garçon.

Comme le révèle le graphique ci-après, la propension des personnes formées à s'établir pour leur propre compte n'est équivalente à celle des non formées que pour les tranches d'âges extrêmes: les plus jeunes et les plus vieux. Pour le reste, la tendance observée indique que, contrairement à ce qui est attendu, l'acquisition d'une formation n'est pas suffisante comme incitation à la création d'une affaire indépendante. Cette équivalence des propensions aux âges extrêmes semblent être tout à fait cohérente à la logique familiale ci-dessus explicitée. D'autres facteurs liés aux caractéristiques démo-socio-économiques des ménages et de leurs dirigeants, semblent expliquer l'accès à la propriété d'une entreprise familiale; c'est ce qui est entamé à la section suivante.

Propension à devenir propriétaire d'une entreprise de ménage selon l'âge parmi les populations: formée et non formée.



La propension est le rapport du nombre de propriétaires au total de population de même âge.

Tableau 21: Profil des propriétaires d'entreprises comparé à l'ensemble de la population active (en %)

Caractéristiques	Milieu urbain		Milieu rural	
	Propriétaire	Total actifs	Propriétaire	Total actifs
Chef de ménage	63,3	38,7	77,5	31,1
Epoux du chef ménage	9,0	8,2	7,4	12,6
Enfant du chef ménage	19,2	40,6	9,8	44,0
Homme	76,5	69,6	82,2	65,0
Femme	23,5	30,4	17,8	35,0
Age moyen en années	41,6	30,2	48,1	29,7
Agé de 15 à 24 ans	10,7	24,3	6,1	29,2
Agé de 25 à 34 ans	23,9	29,5	13,9	20,7
Agé de 35 à 44 ans	26,4	23,7	23,4	16,2
Agé de 45 à 54 ans	16,2	11,3	18,9	9,9
Agé de 55 à 64 ans	14,9	6,4	19,5	8,3
Agé de 65 ans & plus	7,2	2,4	17,7	5,3
Célibataire	22,6	46,7	8,6	44,3
Marié	71,4	48,5	84,5	52,2
Sait lire & écrire	57,2	70,2	21,3	25,5
N'a pas été scolarisé	42,5	29,3	77,9	72,8
Niveau coranique	7,8	4,0	9,2	5,6
Fondamental 1er cycle	26,4	26,1	9,5	15,8
Fondamental 2e cycle	8,8	13,6	1,9	3,7
Niveau du secondaire	5,1	8,7	0,7	1,1
Niveau du supérieur	4,3	7,4	0,0	0,4
Né sur place	43,7	51,7	93,6	90,9
Né ailleurs	56,3	48,3	6,4	9,1
Né dans une ville	57,5	67,5	1,5	1,5
Né dans un douar	42,5	32,5	98,5	98,5
A suivi une formation	4,4	10,5	0,4	0,5
Secteur d'activité du chef de ménage				
Administration, Collectivité	6,2	20,7	1,3	3,1
Etablissement semi-public	2,9	10,4	1,0	1,2
Etablissement privé	75,7	65,5	87,1	93,6
Effectif en milliers	1260	4857	2150	5142

Source: Données de l'Enquête Nationale sur la Famille, 1995.

VI.2- Les déterminants de l'accès à la propriété d'une entreprise familiale

L'identification des variables démographiques, sociales et économiques déterminant l'accès d'un ménage à la propriété d'une activité indépendante, est entamée ici pour répondre à une question précise: en quoi se distinguent les ménages disposant d'un avoir productif? Elle consiste à expliquer la variable dichotomique, "le ménage a-t-il au moins une activité indépendante?" prenant la valeur 1 lorsque la réponse est affirmative et zéro ailleurs, par une série de caractéristiques du chef de ménages, de la composition socio-démographique du ménage et de la strate d'habitation en tant qu'espace influençant l'initiative privée. Les variables explicatives étant présentées au tableau ci-après, le modèle ajusté est une probit permettant d'isoler l'effet spécifique d'un facteur "toutes choses égales par ailleurs" sur l'accès des ménages à la propriété d'une entreprise individuelle. Le recours à une analyse économétrique de ce type est dicté par le caractère discret de la variable expliquée et par la nécessité de séparer les effets des variables explicatives.

Le modèle ajusté (encadré 2 ci-dessus) oppose la première modalité de la variable expliquée (présence d'entreprise individuelle) à sa seconde modalité (ménage n'a aucune entreprise individuelle). Les paramètres estimés étant présentés au tableau ci-après, l'estimation d'une observation donnée est obtenue en ajoutant l'effet de chaque variable explicative au terme constant "a". L'effet d'une variable indépendante quantitative est le produit de sa valeur observée par son coefficient estimé par le modèle. Pour les variables d'ordre qualitatif, leur effet est équivalent au coefficient de la modalité observée. Les effets des modalités d'une même variable qualitative sont centrés de sorte que leur moyenne pondérée est nulle.

Encadré 2: Formalisation de l'accès du ménage à la propriété d'une entreprise individuelle

Dans le schéma proposé, l'analyse de la décision de disposer d'une entreprise individuelle, consiste à expliquer la variable dichotomique dite "le ménage a au moins une activité indépendante ou une entreprise individuelle", notée, e et prenant la valeur 1 si c'est le cas et 0 ailleurs:

$$e = \begin{cases} 1 & \text{si le ménage a au moins une entreprise individuelle.} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

Cette variable sera expliquée par une série de caractéristiques " c_i " inhérentes au chef de ménage et à son milieu familial et socio-culturel:

$$e = \alpha + \sum \beta_i c_i + u; \text{ où } \alpha \text{ et } \beta \text{ sont les coefficients du modèle et } u \text{ son terme aléatoire.}$$

L'ajustement de cette fonction est conforme à l'estimation d'un modèle de type Probit définissant la probabilité d'avoir une entreprise individuelle conformément à l'expression suivante:

$$P(e = 1) = [1 + \exp(-\alpha - \sum \beta_i c_i)]^{-1}$$

Toutes choses égales par ailleurs, le signe d'un coefficient permet de savoir si la probabilité d'accéder à une entreprise individuelle est fonction croissante (signe positif) ou décroissante (signe négatif) de la variable explicative correspondante. La précision de chaque coefficient est évaluée par la valeur absolue de son rapport à son écart-type, notée $|X|$. La colonne intitulée " $P(|X| > T)$ " renseigne sur le degré de précision des coefficients. Un coefficient est dit significatif (respectivement hautement significatif) si $P(|X| > T) < 0,05$

(respectivement 0,01). La qualité du modèle est appréciée par le test de nullité de tous les coefficients. Le modèle est significatif si la probabilité de cette nullité est inférieure à 0,05; et est très significatif si elle est inférieure à 0,01.

Ajusté sur la base des données échantillons (5051 ménages), le modèle proposé est très significatif compte tenu du niveau de la probabilité de la nullité de l'ensemble des coefficients qui s'établit à 0,0000. L'approche des déterminants de l'accès à un avoir productif étant ci-dessus explicité, l'estimation de l'effet isolé des diverses caractéristiques présentée au tableau ci-après, révèle les observations suivantes.

Le profil socio-démographique du chef de ménage n'exerce d'importants effets significatifs sur l'accès à la propriété d'une entreprise qu'à travers le milieu de naissance, la sédentarité à ce milieu et, dans une bien moindre mesure, le niveau d'éducation. La naissance dans une ville (effet égal à -0,24), la résidence dans un milieu différent de celui de la naissance (-0,38) ainsi que le fait d'avoir un niveau scolaire limité au primaire (-0,21), sont autant de facteurs limitant significativement le choix de l'exercice d'une activité pour son propre compte. Inversement, les ménages dirigés par des personnes nées en milieu rural (+0,10) ou qui résident encore au milieu où elles sont nées (+0,28) sont les plus susceptibles à créer leur propre affaire. Les autres caractéristiques des chefs de ménages (sexe, âge, niveau scolaire différent du primaire, le fait d'avoir suivi une formation) ne semblent pas différencier significativement l'initiative privée consistant à se doter d'un avoir productif. Les tendances qui se dégagent des signes des coefficients, sont cependant assez révélatrices: les femmes ont moins de chance de lancer leur propre activité; plus on avance dans l'âge plus

cette chance est réduite; plus on accède au niveau supérieur et on performe ses aptitudes professionnelles, moins on est attiré par l'activité indépendante.

La composition socio-démographique du ménage approchée par sa taille et le nombre de ses membres actifs, indique que le regroupement d'une multitude de personnes en un seul foyer n'avance en rien l'accès à une entreprise individuelle. C'est le nombre de membres susceptibles d'exercer une activité économique qui exerce une influence positive significative assez forte (+1,08) et décroissante (le coefficient du carré du nombre d'actifs est significativement négatif).

L'effet propre à la strate d'habitation sur l'exercice d'une activité indépendante n'est cependant significativement positif que lorsque le lieu de résidence est un douar (rural ou urbain). En dehors de ces deux types d'agglomération, le type d'habitat exerce soit un effet significativement (au seuil de 5%) nul (luxé moderne, économique, clandestin, précaire et "professionnel, administratif ou touristique"), soit négatif (luxé moyen, moderne continu et discontinu, collectif moyen, social). Toutes choses égales par ailleurs, l'effet dû à la région est significativement nul (au seuil de 5%) dans cinq régions économiques. Le seul effet significatif positif (+0,74) est dû à la région du Centre-Sud; alors que la région économique du Centre a une influence négative significative (-0,32) eu égard à son potentiel économique et social créateurs d'emplois salariés, principal substitut de l'emploi indépendant.

En somme, les caractéristiques avantageant significativement l'accès à la propriété d'une entreprise familiale, sont la naissance en milieu rural, la sédentarité de la population dans le sens de la résidence

dans le milieu de naissance, les catégories sociales induisant un savoir faire et une initiation à l'activité indépendante (exploitant agricole et non agricole et commerçant), le potentiel du ménage en membres actifs, et la résidence en milieu rural, dans un douar urbain et particulièrement à la région économique du Centre-sud.

**Mesure de l'effet des facteurs démo-socio-économiques sur
l'accès des ménages à une activité familiale indépendante.
(Ajustement d'une probit sur les données échantillons)**

Variables indépendantes	Nombre	Effet	P(X >T)
- Terme constant	-	-0.65	0.1761
- Sexe du chef de ménage:			
Masculin	4273	0.03	0.1446°
Féminin	778	-0.18	0.1446°
- Age du chef de ménage (CM)	49.1	-0.01796	0.3561
- Carré de l'âge du CM	2620.9	0.00019	0.3092°
- Milieu de naissance du CM			
Urbain	1449	-0.24	0.0225°
Rural	3602	0.10	0.0225°
- Le CM est né sur place:			
Oui	2890	0.28	0.0000°
Non	2161	-0.38	0.0000°
- Niveau scolaire du CM			
Aucun niveau	3013	-0.01	0.8073°
Autres niveau	475	0.24	0.1091°
Fondamental 1er cycle	741	-0.21	0.0871°
Fondamental 2e cycle	333	0.17	0.3505°
Secondaire	278	0.30	0.1646°
Supérieur	211	-0.30	0.2823°
- Le CM a été formé:			
Oui	231	-0.31	0.1766°
Non	4820	0.01	0.1766°
- Catégorie sociale du CM			
Indépendant agricole	920	2.27	0.0000
Employeur agricole	160	2.76	0.0001
Ouvrier agricole	280	-2.38	0.0000°
Cadre supérieur	204	-1.04	0.0000°
Cadre administratif	247	-2.20	0.0000°
Cadre moyen	21	2.58	0.0129°
Commerçant employeur	33	6.65*	0.0616°
Commerçant indépendant	370	3.35	0.0000°
Employeur non agricole	95	4.54	0.0000°
Indépendant (autre)	388	2.78	0.0000°
Employé de service	401	-2.23	0.0000°
Ouvrier non agricole	846	-2.04	0.0000°
Inactif retraité	242	-1.80	0.0000°
Inactif rentier	34	-1.15	0.0103°
Inactif sans revenu	761	-1.32	0.0000°
Chômeur	15	-2.42	0.0011°

Mesure de l'effet des facteurs démo-socio-économiques sur

**L'accès des ménages à une activité familiale indépendante.
(Ajustement d'une probit sur les données échantillons) suite**

Variables indépendantes	Nombre	Effet	P(X >T)
- Taille de ménage	6.21	0.00095	0.9798°
- Carré de la taille ménage	50.24	0.00168	0.4337°
- Nombre de membres actifs	2.35	1.08197	0.0000°
- Carré du nombre d'actifs	8.68	-0.08073	0.0000°
- Région économique			
Sud	603	0.03	0.7972°
Tensift	644	0.19	0.1314°
Centre	1362	-0.32	0.0000°
Nord-Ouest	1122	0.00	0.9097°
Centre Nord	561	0.08	0.5646°
Oriental	379	-0.04	0.7869°
Centre Sud	380	0.74	0.0000°
- Strate d'habitat			
Rural	2245	0.27	0.0034°
Luxe de 1er degré	45	0.04	0.9376°
Luxe moyen	79	-0.81	0.0226°
Moderne continu	40	-1.30	0.0320°
Moderne discontinu	119	-0.50	0.0935°
Collectif moyen	230	-0.74	0.0018°
Economique	1172	-0.03	0.7841°
Social	337	-0.36	0.0441°
Clandestin	210	-0.18	0.4339°
Précaire	179	-0.07	0.7633°
Professionnel, administratif & touristique	39	0.46	0.3330°
Douar urbain	81	0.71	0.0395°

*: Le coefficient indiqué est instable

VII- Stratégies familiales d'allocations des ressources actives

L'objet de cette section est d'explicitier les stratégies familiales en matière d'allocation des ressources humaines actives entre l'entreprise individuelle et le reste de l'activité salariée.

Les stratégies familiales en matière d'emploi, sont approchées dans cette section par une typologie des situations de pluriactivité associées aux structures familiales. La classification proposée est schématiquement orientée vers une caractérisation suivant trois pôles: la structure socio-démographique de la famille, l'orientation et la structure

de l'entreprise individuelle et les opportunités d'activité salariée (marché de l'emploi).

Il importe d'abord d'observer les tendances centrales (moyenne et son écart-type) de la structure des ressources humaines actives selon le milieu de résidence, le type de famille et la disponibilité d'une entreprise individuelle (tableau 22 ci-après). La taille moyenne des familles s'établit à 6,0 personnes et la moyenne de personnes actives par famille est de 2,3, soit une moyenne par famille de près de 1,4 chômeur, 0,9 salarié, 0,5 indépendant et 0,5 aide familial non rémunéré. Il ressort de cette décomposition qu'en moyenne, une famille regroupe près d'un salarié et d'une personne active affectée à l'entreprise de la famille (indépendants et aides familiaux).

Cette combinaison moyenne de l'affectation des ressources actives par famille est traduite en pourcentage-ligne au tableau 23. Il en découle qu'au niveau national, l'allocation moyenne de telles ressources consiste à destiner 42,8% des actifs d'un ménage à un emploi salarié, 23,0% à la gestion d'une affaire familiale et 24,0% à travailler en tant qu'aides familiaux dans cette activité; les 10,2% restant étant à la recherche d'un emploi salarié et sont, d'après les données sus-présentées, des indépendants potentiels à raison de 36,3%¹⁸. Compte tenu des écart-types des moyennes observées, cette allocation des ressources familiales s'effectue selon une marge relativement large, et semble se modifier en fonction du type de familles (nucléaire/complexe), du milieu de résidence (urbain/rurale) et

¹⁸/ La proportion de chômeurs qui pensent créer leur propre affaire suite à la détérioration des perspectives d'emploi, s'établit à 35,8% en milieu rural et 36,5% en milieu urbain. Elle de l'ordre de 30,8% pour les femmes et 38,8% pour les hommes.

manifestement selon la disponibilité d'une activité familiale indépendante.

Force est de constater que le nombre moyen de salariés par ménage s'établit à 0,6 pour les ménages munis d'au moins une activité indépendante, contre 1,3 pour les ménages qui n'ont d'avoir productif que leur force de travail. En effet, les ménages propriétaires d'une entreprise de type familial accèdent par l'un ou l'autre de leurs membres au marché de travail sur lequel ils se présentent en consommateurs d'emploi. C'est le cas fréquent des enfants ayant atteint un niveau d'éducation et de formation incompatible avec l'activité de l'entreprise familiale, sa capacité d'emploi et son aptitude à satisfaire les aspirations d'une main d'oeuvre assez qualifiée. Plus précisément, la famille tend à affecter les membres les moins demandés sur le marché de travail à l'activité familiale, et à soutenir les mieux placés, les plus diplômés et expérimentés à exercer un emploi salarié.

La pluriactivité conséquente induirait la diversification des sources de revenu du ménage, l'allègent de sa dépendance de l'emploi indépendant et de l'aléa de ses profits. Compte tenu des économies d'échelle que réalisent les familles nombreuses en matière de consommation et d'habitation, cette pluriactivité, de par ses effets induits, assure la prise en charge des membres dépourvus d'emploi ou inactifs et aussi des femmes à l'âge du mariage et dont l'activité est prohibée par certaines formations familiales.

En l'absence de données spécifiques permettant des comparaisons chiffrées valides de l'apport de ces stratégies au revenu familial et de leur dynamique, il est possible d'analyser leur présence en fonction des caractéristiques démo-socio-économiques des familles.

Tableau 22: Moyenne et écart type du nombre de personnes, d'actifs, de chômeurs, de salariés, d'indépendants et d'aide familiaux par ménage selon le milieu de résidence et les types de familles

Caractéristique	Taille	Actif	Chômeur	Salarié	Indépendant	Aide familial
Ménage citadin	5,6 (2,7)	2,0 (1,4)	1,5 (0,8)	1,1 (1,1)	0,4 (0,6)	0,1 (0,4)
Ménage rural	6,6 (3,5)	2,7 (1,9)	1,3 (0,8)	0,6 (1,0)	0,7 (0,8)	1,1 (1,5)
Ménage nucléaire	5,1 (2,4)	1,9 (1,4)	1,4 (0,7)	0,8 (0,9)	0,5 (0,7)	0,4 (1,0)
Ménage complexe à deux noyaux	6,8 (2,6)	2,6 (1,7)	1,5 (0,9)	1,1 (1,2)	0,5 (0,8)	0,6 (1,3)
Ménage complexe à trois noyaux & +	10,2 (4,4)	3,9 (2,3)	1,4 (0,9)	1,3 (1,4)	0,7 (0,9)	1,1 (1,8)
Ménage a activité indépendante	6,8 (3,3)	2,9 (1,8)	1,4 (0,8)	0,6 (1,0)	0,9 (0,8)	0,9 (1,4)
Ménage n'a pas d'activité indépendante	5,2 (2,6)	1,6 (1,3)	1,4 (0,8)	1,3 (1,1)	0,0 (0,2)	0,0 (0,3)
Ensemble du pays	6,0 (3,1)	2,3 (1,7)	1,4 (0,8)	0,9 (1,1)	0,5 (0,7)	0,5 (1,2)

Source: Enquête nationale sur la famille, 1995.

Note : Les écart-types sont indiqués entre parenthèses.

Tableau 23: Distribution des ressources actives par ménage selon l'affectation à un emploi salarié, indépendant ou d'aide familial selon le milieu de résidence et les types de familles (en %)

Caractéristique du ménage	Chômeur	Salarié	Indépendant	Aide familial	Total
Citadin	16,0	61,2	18,5	4,3	100
Rural	4,9	25,1	27,3	42,7	100
Nucléaire	9,8	44,3	24,7	21,2	100
Complexe à deux noyaux	11,2	42,8	21,2	24,8	100
Complexe à trois noyaux & +	9,6	37,9	20,3	36,2	100
A une activité indépendante	6,6	23,3	34,7	35,4	100
N'a pas activité indépendante	16,9	79,0	1,2	2,9	100
Ensemble du pays	10,2	42,8	23,0	24,0	100

Source: Enquête nationale sur la famille, 1995.

Synthèse

La tendance du statut socio-professionnel vers la situation d'indépendant et d'aide familial, la propagation voire le développement quantitatif des entreprises de type familial, retiennent l'attention pour une raison fondamentale: deux emplois sur trois sont le fait de ce secteur d'activité qui créait en moyenne 54 milles emplois par an, de 1982 à 1994. Ces entreprises de ménage restent dans leur grande majorité des unités de production dans lesquelles le travail est fourni par la famille (54,3%) et dont la création ou la reprise ne se réfère qu'aux fonds propres familiaux; la contribution du réseau bancaire étant limitée à près de 2%.

Considérée comme une tradition et qualifiée d'une réaction immédiate à la détérioration des perspectives d'emploi salarié, l'initiative créatrice d'activités indépendantes stables et articulées avec le mode de production dominant, observe un succès marquant comme alternative appropriée de lutte contre le chômage et l'inactivité: l'incidence du chômage est particulièrement réduite auprès des ménages propriétaires d'une affaire familiale.

Néanmoins, face à l'inadaptation de l'activité familiale aux aspirations des jeunes actifs, les familles dotées d'un pouvoir productif sont comme les autres traversées par le chômage des membres les plus éduqués et formés, et par le relâchement des liens et des contraintes qui constituaient leur unité. La description du profil de l'emploi familial a révélé qu'il est essentiellement destiné aux jeunes déscolarisés, aux femmes et aux actifs à l'âge de la retraite. Les membres les plus compétitifs sur la marché de travail, sont soutenus par la famille à

s'insérer dans la vie professionnelle; leur chômage étant une affliction quotidienne pour 93,5% des familles vivant cette épreuve.

Affaibli par le chômage structurel et ses implications sociales, la famille semble subir de profondes mutations impliquant un fonctionnement spécifique fondé sur de nouvelles cohérences et de nouveaux comportements. En reposant sur des contraintes morales, biologiques et surtout économiques, les liens qui unissent les parents aux enfants continuent à se distendre. Les enfants d'un indépendant en particulier, sont de plus en plus nombreux à ne pas s'impliquer personnellement dans l'activité familiale, à ne pas s'identifier au milieu professionnel de leurs parents. La volonté des enfants d'accéder à un statut qui les "affranchisse" des liens de dépendance qu'implique l'activité familiale, est vraisemblablement une des raisons de ce mouvement. Inversement, le chômage, donnée permanente du contexte économique, tend à valoriser le bien familial par l'adhésion des enfants les plus jeunes à cet oeuvre en tant qu'alternative d'emploi et siège de protection sociale. Les difficultés économiques tendent dans ces conditions à resserrer les liens familiaux, à créer la pluriactivité et la cohésion; mouvement que l'évolution sociale générale tend à distendre. Il importe de noter, en revanche, que l'un des effets sociaux du chômage mis en relief par la présente étude, réside dans la tendance des hommes frappés par ce fléaux à opter pour le célibat et aussi pour la rupture de l'union familiale.

Cette soumission de la famille à des forces de déconstruction-reconstruction induites par les structures socio-professionnelles et passant allègrement de la corrélation à la causalité, est mal connue et échappe au fonctionnement des "vieux" schémas. L'analyse du fonctionnement de l'ensemble, constitué par l'activité salariée de la

famille, ses structures socio-démographiques, son entreprise de type familial et les membres qui lui sont attachés par le travail, a révélé les grands pôles des stratégies familiales. Marquées par une grande diversité et perturbées par l'emploi précoce des enfants et par les résistances culturelles à l'activité salariée de la femme rurale en particulier, ces stratégies sont essentiellement fondées sur la pluriactivité et la diversification des sources de revenu. Elles consistent à affecter les membres les moins compétitifs (jeunes, personnes âgées et femmes non scolarisées) à l'emploi indépendant et à placer le reste dans des activités assez lucratives. Tout se passe comme si la famille subventionnait à long terme l'emploi et l'entretien de son patrimoine productif par l'activité salariée. Cette optimisation de l'allocation des ressources actives faite par la famille dans le but d'assurer sa cohésion, se matérialise à l'échelle nationale par les paramètres suivants: une famille regroupe en moyenne 6,0 personnes dont 2,3 sont actifs; cette moyenne d'actifs est empiriquement répartie en près d'un salarié et d'une personne affectée à l'entreprise familiale (indépendant et aide familial); le reste étant à la recherche d'un travail salarié.

Le maintien de petites activités indépendantes dans un univers marqué par la concentration, la tendance des membres à l'autonomie et à l'indépendance de l'emploi familial non rémunéré, le financement et le soutien de ce dernier par l'activité salariée des familles, est un phénomène voire un paradoxe impliquant d'autres analyses abordant les stratégies familiales du point de vue "actions communes", "actes inspirés" et "fusion des consciences" pour reprendre les termes de F. Perroux (1948). Le développement de ces aspects et tant d'autres, requiert une importance capitale à un moment où l'ouverture

économique bat de l'aile et où l'auto-emploi, si marginal soit-il, est une forme de survie pour une large couche sociale.

Ceci étant, d'autres enseignements relatant le degré de vulnérabilité au chômage et l'accès à la propriété d'une entreprise familiale, se dégagent de cette étude, en l'occurrence:

- Une origine sociale relativement élevée (cas de la naissance dans une ville), favorise une scolarisation et une formation relativement poussées, soit une confrontation à la rareté d'emplois répondant aux aspirations des jeunes les plus qualifiés. Exercer un métier assez modeste s'apparente dans ces conditions à une régression sociale; attitudes expliquant le détournement d'une proportion de jeunes citadins de toute activité économique. Plus précisément, le cursus scolaire exerce une influence directe sur l'attitude vis-à-vis de l'emploi. Les personnes qui ont investi dans leurs études, sont tentées de valoriser leurs aptitudes et leur formation dans un emploi "décent" garantissant à la fois leur sécurité financière et leur promotion sociale, et ce indépendamment de l'origine sociale. Mis en relief par la présente étude, l'effet positif de la formation professionnelle sur le chômage, est le résultat de l'orientation logique de l'emploi vers les personnes ayant un savoir faire précis répondant à un besoin précis. Cette nouvelle tendance de l'emploi est assez riche en enseignements concernant l'intégration du secteur privé dans la conception voire la participation à la formation. Le profil des chômeurs indique d'ailleurs que les familles les plus frappées par le chômage sont celles regroupant des personnes âgées de 15 à 35 ans, nées ou vivant dans une ville et assez éduquées et formées.

- La perte de la source de revenu due à la situation de chômage,

est vraisemblablement un facteur de dissolution familiale. Pour la femme, la rupture d'union se traduirait aussi par la quête d'un emploi et c'est ce qui semble expliquer le passage du taux de chômage de 4,6% à 8,1 % lorsque la femme passe du statut de mariée au statut de divorcée. Si donc les femmes sont moins susceptibles au chômage lorsqu'elles sont mariées, c'est parce qu'elles peuvent plus facilement rester au foyer; d'une part parce qu'elles ont des contraintes budgétaires moindres, leur retrait du marché de travail est plus facile; et d'autre part parce le mariage induit des charges supplémentaires telles que l'activité ménagère et les soins à apporter aux enfants. Ce raisonnement s'applique beaucoup plus aux femmes citadines qu'aux femmes rurales. La femme d'un indépendant agricole est généralement présente sur le lieu de travail de son conjoint puisqu'elle a moins de difficultés que les autres à concilier son rôle de mère de famille et ses activités ménagères avec une activité économique.

•Si tels qu'ils sont définis, les types de famille (complexe, nucléaire) n'exercent aucune influence significative sur le niveau de l'emploi, l'extension du rôle de la famille de la consommation à la production, a un effet positif certain sur l'incidence du chômage. En milieu urbain comme en milieu rural, les familles les plus frappées par le chômage sont celles qui sont dépourvues d'une activité indépendante. Il importe de noter que, parallèlement à ce constat, seules les familles ayant formellement adhéré à la planification familiale, réalisent des gains significatifs en taux d'occupation: une fois le cap de cinq personnes par famille est dépassé, l'incidence du chômage s'accroît à mesure que la taille s'élève indépendamment de la typologie familiale. Cette incidence n'est nettement stoppée que par l'initiative créatrice d'entreprise individuelle.

•La stratégie de croissance économique comme prémisses à un emploi stable et mieux rémunéré, induirait un exode rural massif si elle se limitait à l'incitation des sociétés et quasi-sociétés. Les entreprises familiales qui fournissent l'essentiel de l'emploi rural et créent la raison d'être des populations dans l'espace agricole, doivent aussi bénéficier des conditions nécessaires à leur épanouissement dont notamment l'infrastructure locale physique et financière, et les services sociaux et communautaires. De par sa contribution réelle à l'emploi, l'initiative familiale privée s'impose en tant que dimension fondamentale de toute stratégie de développement et de croissance économique générant des emplois productifs.

•L'analyse du portrait des propriétaires d'entreprises familiales a révélé que, contrairement aux hommes, les femmes créatrices d'entreprises ne sont pas seulement reléguées au second plan en matière d'héritage d'une affaire familiale, elles sont aussi plus dépendantes de leurs proches (famille et ménage) dans la concrétisation de leurs projets générateurs de revenu. Dans le même ordre d'idées, l'investissement de type familial est essentiellement focalisé sur l'agriculture, le commerce, les services et l'artisanat. Ce dernier pôle "séduit" surtout les femmes et semble s'adapter aux contraintes qui pèsent sur l'activité féminine, en l'occurrence la difficulté d'accès au marché du travail salarié et la division du travail selon le genre qui fait que le travail domestique et les activités ménagères soient systématiquement affectés à la femme. Concernant la prédominance de la composante "élevage" au secteur agricole familial en milieu rural, elle est essentiellement due à son rôle de soupape de sécurité vis-à-vis de l'aléa de la production des cultures, soit une forme d'épargne en nature.

Enfin les déterminants avantageant significativement l'accès à la propriété d'une entreprise familiale, sont la naissance en milieu rural, la sédentarité dans le sens de la résidence dans le milieu de naissance, les catégories sociales induisant un savoir faire et une initiation à l'activité indépendante (exploitant agricole et non agricole et commerçant), le potentiel du ménage en membres actifs, et la résidence en milieu rural, dans un douar urbain et particulièrement à la région économique du Centre-sud. Inversement, la propension à créer une affaire de type familial est négativement influencée par la naissance dans une ville, la migration, les catégories sociales témoignant d'un salaire élevé (cadres supérieurs et administratifs) ou d'un revenu limité (ouvrier, employé de service et inactif avec ou sans source de revenu, chômeur), et la résidence à la région du Centre ou dans une strate d'habitation urbaine regroupant les citadins moyens (luxé moyen, moderne continu ou discontinu, collectif moyen et social).

Références:

- CERED (1991) : *"Famille à Fèz: Changement ou continuité? Les réseaux de solidarités familiales"*, Edit. Guessous, Rabat.
- Christian Gourieproux (1989): *"Econométrie des variables qualitatives"*. 2^o édition, édit. Economica, Paris.
- INSEE (1990): *"Les relations entre famille et marché de travail"*. *Economie et Statistique*, n° 235, Septembre 1990.
- INSEE (1988): *"L'emploi non salarié"*. *Economie et Statistique*, N°209, Avril 1988.
- John L. Newman an Paul J. Gertler (1987) : *"Family Productivity, Labor Supply, and Welfare in a Low-Income contry"*. LSMS Working Paper N°87. The World Bank, Washington, D.C.
- N.HERPIN (1990): *"L'insertion professionnelle, le chômeur et ses deux familles"*, *Données sociales, INSEE, 1990.*